

Rapport
administratif
Exercice
2024



Commune de
Collex-Bossy

Rapport
administratif
Exercice
2024



Commune de
Collex-Bossy

Table des matières

- 3 → Avant-propos
- 4 → La commune en bref
- 5 → Armoiries et histoire
- 6 → Exécutif
- 8 → Conseil municipal
- 13 → Groupements intercommunaux
- 17 → Administration communale
- 18 → Petite enfance
- 23 → École et parascolaire
- 26 → Jeunesse
- 27 → Aînés
- 28 → Cohésion sociale
- 30 → Manifestations communales
- 33 → Activités culturelles
- 37 → Sécurité
- 41 → Aménagement du territoire
- 42 → Environnement et transition écologique
- 43 → Déchets
- 44 → Mobilité
- 45 → Routes et emplacements communaux
- 47 → Bâtiments du patrimoine administratif
- 48 → Archives
- 49 → Infrastructures sportives et places de jeux
- 51 → Finances
- 54 → Patrimoine financier communal
- 55 → Participation dans diverses sociétés
- 56 → Information
- 57 → Prestations délivrées
- 59 → Renseignements pratiques
- 63 → Sociétés locales

L'année 2024 aura été marquée par un l'aboutissement de différents projets communaux et une pérennisation des nouveaux services à la population. Le renouvellement de la chaufferie à bois et l'extension du réseau de chauffage à distance terminé, la ferme Gindre-Constantin terminée et inaugurée, l'assainissement du bâtiment du stade Marc-Burdet terminé. En parallèle, la dynamique pour offrir des activités à nos seniors pérennisée, l'hébergement de nos jeunes adultes dans un local autogéré mis en en place, une saison culturelle locale de qualité dynamisée, des évènements et rencontres populaires planifiés.

Collex-Bossy est une commune vivante, aimée de sa population et soucieuses du bien-être de ses habitants ; c'est une commune dont il faut parfois rappeler l'existence aux offices cantonaux pour qu'elle bénéficie du même soin que d'autres plus grandes ou positionnées de façon plus centrale dans la géographie de notre canton.

Il faut rappeler que même si Collex-Bossy n'est pas dans les courbes de bruits de l'aéroport, les habitants en subissent les nuisances sonores et qu'il s'agit d'un dossier de santé public que de s'en inquiéter (et que dire du bruit autoroutier pour nos habitants du Crest d'El et de Mâchefer). Il faut rappeler que pour que les transports publics soient attractifs et empruntés, il faut également apporter des offres cohérentes pour la mobilité de loisirs en soirée et les week-end. Il faut rappeler que la mobilité pendulaire, qui encombre notre territoire, demande des gestes forts et courageux des autorités cantonales dans le cadre du développement du Grand Genève ; nos dites autorités cantonales doivent explorer toutes les voies permettant de mettre en mouvement les acteurs politiques du Pays de Gex. Il faut rappeler que si Collex-Bossy doit rester un grenier alimentaire aux yeux de la planification territoriale cantonale, un couloir de faune avec le Pays de Gex et un écrin pour la Versoix, cela est incompatible avec l'implantation de décharges sur son territoire. Il faut rappeler enfin que pour mobiliser la population à la transition énergétique, les turbines historiques de la « Versoix-force motrice régionale », témoins historiques d'un passé industriel, doivent pouvoir exister et produire de l'électricité renouvelable quand les besoins sont les plus forts en hiver.

Servir le territoire, servir la population peut parfois également amener à des périodes de doutes ou d'incertitudes.

Collex-Bossy a connu un référendum sur le projet de pacification de la route d'Ornex. Ce projet soutenu par le Conseil municipal et l'Exécutif portait la promesse de revisiter la manière de circuler sur cet axe important de Bossy. Son coût a été décrié et ses intentions ont été contredites alors que le projet se voulait être une proposition des acteurs politiques pour sécuriser le plus faible et offrir une valeur ajoutée à Bossy ; ce geste participait également à la création d'un point de convergence urbain qui aurait conversé avec la laiterie de Bossy, dont nous planifions la rénovation. Quoiqu'on en dise, le centre urbain de Bossy demande un geste d'aménagement, c'est donc via un atelier de travail avec la population au printemps 2025 que les attentes et les fondamentaux de ce geste seront revisités.

L'inauguration et la mise en route de la ferme Gindre-Constantin ont provoqué des déséquilibres dans la vie des riverains du site. Créer de la vie, un lieu de rencontre et d'accueil, là où trônait une ruine, revisite la dynamique de quartier et demande des efforts partagés pour comprendre la réalité de l'autre. C'est un travail de longue haleine que de trouver et d'accepter les nouveaux équilibres.

Cette année la commune a dû souscrire à l'emprunt pour boucler les financements des projets. Malgré cela, la santé financière de la commune est bonne voir excellente. Tous les voyants sont donc au vert pour continuer à créer de la valeur pour notre commune à travers le développement de projets ambitieux et le soin quotidien apporté à la population.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce rapport administratif.

Ricardo Muñoz, maire

La commune en bref

Conformément aux prescriptions de l'article 48 de la loi sur l'administration des communes B 6 05 du 13 avril 1984, veuillez trouver le rapport administratif portant sur la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024.

La Commune fonctionne avec un Conseil municipal composé de 15 membres, un Exécutif comptant trois membres dont un maire et deux adjoints.

Collex-Bossy compte 1675 habitants au 31 décembre 2024 dont 1136 Suisses et 539 étrangers enregistrés dans la Commune.

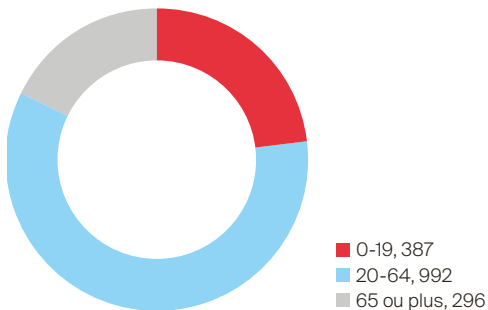
Population selon le groupe d'âges

- > 0-19: 387
- > 20-64: 992
- > 65 ou plus: 296

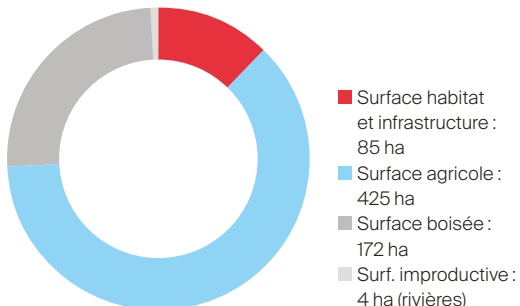
Surfaces par type

- > Surface habitat et infrastructure: 85 hectares
- > Surface agricole: 425 hectares
- > Surface boisée: 172 hectares
- > Surface improductive: 4 hectares (rivières)

Population selon le groupe d'âges



Surfaces par type



Les armoiries de Collex-Bossy

En 2024, la commune de Collex-Bossy célèbre un jalon important: le centième anniversaire de l'adoption de ses armoiries par le Conseil municipal. Ces armoiries, représentant un champion de tournoi, sont non seulement un symbole d'identité pour la commune, mais elles portent également un riche héritage historique.

L'origine de ces armoiries remonte à la noble famille Champion, qui possédait, de 1369 à 1641, le fief de la Bâtie-Beauregard. Ce vaste domaine couvrait alors les territoires des actuelles communes de Collex-Bossy et de Bellevue. En 1924, afin de rendre hommage à cette histoire séculaire, la commune adopta les armoiries familiales, perpétuant ainsi le souvenir des Champion, figures influentes de la région durant plusieurs siècles.

Un peu d'histoire

Collex-Bossy a longtemps été un très petit village et nous ne possédons pas de traces écrites de son existence avant le 13^e siècle. Nous connaissons cependant l'histoire de la région et des fouilles dans les bois de la Versoix ont montré une tombe importante avec un village à Mariamont, datant environ de l'an 1000 avant Jésus-Christ.

Nous savons aussi que les tribus celtes des Allobroges et des Helvètes habitaient notre région avant que les Romains les soumettent au deuxième siècle avant Jésus-Christ. Jules César est venu à Genève en 58 avant J.-C. et a distribué des terres sur la rive droite du lac aux vétérans de sa cavalerie. Ceux-ci se sont transformés en agriculteurs et leurs fermes, appelés « villa », sont souvent à l'origine des villages de notre région. Cela paraît très vraisemblable à Collex, où la villa a pu précéder le futur château sur la colline.

La commune est située au croisement des chemins qui longent le Jura et ceux qui relient le lac Léman aux cols du Jura. Les premières églises de Collex et de Bossy (démolie au 19^e siècle) doivent dater de ces temps-là, mais ont été renouvelées. Celle de Collex a été reconstruite en 1859-1860.

La région a fait partie des royaumes burgondes et francs et a été incorporée au Saint Empire par succession en 1032. Depuis et jusqu'à la Réforme, l'évêque est le seigneur de Genève qui ne dépend que de l'Empereur.

Les ducs de Savoie s'installent dans la région au 14^e siècle, les Bernois la conquièrent en 1536. Après les guerres entre Genève et la Savoie, la France s'incorpore le Pays de Gex en 1601. Collex-Bossy est devenue commune par la Révolution française en 1789. Elle fait partie des Communes réunies qui rejoignent la Suisse par le Traité de Paris en 1815.

Le partage entre Collex-Bossy et Bellevue est intervenu en 1855. Elle est une commune rurale, sa zone agricole est très grande et ses terres drainées sont propices à la viticulture, l'arboriculture et aux céréales.

Anita Nebel

Exécutif

Membres de l'Exécutif et répartition des dicastères

Législature 2020 – 2025

Ricardo Muñoz

Maire
Collex-Bossy Demain

- > Finances, personnel et patrimoine financier
- > Aménagement du territoire et paysage (modification de zones (MZ), plans localisés de quartier (PLQ), etc.)
- > Environnement (politique des déchets, transition écologique, paysage et biodiversité)

Skander Chahlaoui

Adjoint au maire
Collex-Bossy Avenir

- > Sécurité (feu, PC, police, etc.)
- > Cohésion sociale et solidarité (écoles, petite enfance et jeunesse, seniors)
- > Culture (saison culturelle, manifestations)
- > Information et communication
- > Sports

Sylvie Malherbe

Adjointe au maire
Collex-Bossy Ensemble

- > Infrastructures (routes, chemins et promenades, génie civil, bâtiments du patrimoine administratif, et cimetière)
- > Mobilité

Hommage à Michel Dubois



Notre ami Michel a joué un rôle très actif dans la politique de la commune de Collex-Bossy. Lors d'une assemblée générale très peu fréquentée il a repris la présidence de la section communale du PDC des mains d'André Maréchal. Après une longue période de calme, au début des années 1980, le PDC Collex-Bossy a trouvé un nouvel élan grâce à Michel Dubois. Il était plein d'idées et d'entrain et disposait, comme fonctionnaire cantonal, de beaucoup de relations. Il a su donner envie à s'intéresser à la vie publique de notre village.

En 1987 il a été élu au Conseil municipal dans une formation appelée « Ouverture Information » et plus tard dans celle du parti démocrate-chrétien. Il a contribué à forger la politique communale pendant près de 20 ans. Il fut le premier conseiller à présider le Conseil municipal, car, dès 1991, la commune avait passé le cap des 800 habitants ; auparavant, c'était le maire qui devait exercer cette charge. C'est lui qui a offert au conseil la cloche qui, aujourd'hui encore, ouvre et termine les séances.

Dans ces années d'agrandissement rapide de la commune, Michel soutenait tout ce qui permettait aux habitants de se réunir, d'être informés et de s'exprimer. Sa ténacité à promouvoir des projets qui lui tenaient à cœur, comme la maison multi-génération, était légendaire. Cet immeuble n'existerait pas sans lui. Son autre idée, celle d'une route de contournement de la route de Collex à travers les



↑ Ricardo Muñoz, Sylvie Malherbe
et Skander Chahlaoui

bois et le chemin de Prodoin a eu moins de succès, mais il en était convaincu jusqu'au dernier jour de sa vie. Michel prenait au sérieux sa tâche, on pouvait compter sur lui. Mais il n'était pas un homme de parti buté.

Ce qui était le plus important pour lui, c'était le vivre ensemble, d'inclure tout le monde dans une fête, une entreprise. Cela le rendait heureux de voir les habitants réunis, dans toute leur diversité. Le mot « ensemble » avait une grande valeur pour lui. Ce sens pour faire communauté l'animait de plus en plus et il était profondément malheureux quand il ne pouvait pas partager ses valeurs profondes avec ses copains.

Aujourd'hui, nous sommes nombreux à l'entourer de notre amitié. Il disait souvent qu'on devait remercier ceux qui viennent aux enterrements d'être là. Je me permets d'accomplir son désir maintenant à sa place, alors que nous l'entourons pour la dernière

fois. En son nom, je vous remercie d'être en communion avec lui et nous tous. Pour Michel, cela était essentiel, parce que pour lui, nous sommes tous frères et sœurs, fils et filles du même Père.

Anita Nebel

Conseil municipal

Composition du Conseil municipal

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024

Collex-Bossy Ensemble :

- > Kevin Blanc
- > Sarah Garcia
- > Michael Kende
- > Kathryn Concannon (dès le 23 avril 2024)
- > Nadia Marques
- > Dorothea Noll
- > Sebastien Pesenti
- > Tiziano Verardi

Collex-Bossy Avenir :

- > Frédéric Betto
- > Maximilien Ferrillo
- > Cecilia Morganella
- > Rose Marie Mota
- > Thierry Potvin

Parti démocrate-chrétien ouvert (PDCO) :

- > Pascal Crétard
- > Odile Taheri

Bureau du Conseil municipal

Du 1^{er} juin 2023 au 31 mai 2024

- > Président : Frédéric Betto
- > Vice-président : Odile Taheri
- > Secrétaire : Tiziano Verardi

Du 1^{er} juin 2024 au 31 mai 2025

- > Présidente : Dorothea Noll
- > Vice-président : Odile Taheri
- > Secrétaire : Cecilia Morganella

En 2024, le Conseil municipal a siégé à sept reprises.



Commissions du Conseil municipal

Commission	Président-e	Vice-président-e	Membres	Représentant-e de l'Exécutif
Finances	M. Kende	F. Betto	K. Concannon, C. Morganella, O. Taheri, T. Verardi	R. Muñoz
Cohésion sociale et culture	M. Ferrillo	S. Garcia	K. Blanc, N. Marques, R. M. Mota, O. Taheri	S. Chahlaoui
Infrastructures	S. Pesenti	T. Potvin	P. Crétard, R. M. Mota, D. Noll, T. Verardi	S. Malherbe
Sécurité	R. M. Mota	N. Marques	K. Concannon, P. Crétard, S. Garcia, T. Potvin	S. Chahlaoui
Sports et manifestations	D. Noll	F. Betto	K. Blanc, S. Garcia, T. Potvin, O. Taheri	S. Chahlaoui
Territoire	D. Noll	C. Morganella	P. Crétard, M. Ferrillo, M. Kende, S. Pesenti	R. Muñoz
Ad hoc Ferme Gindre-Constantin	D. Noll	F. Betto	K. Concannon, P. Crétard, M. Ferrillo, S. Pesenti	R. Muñoz
Ad hoc Laiterie de Bossy	T. Potvin	M. Kende	K. Concannon, C. Morganella, D. Noll, O. Taheri	R. Muñoz
Ad hoc Houchettes	F. Betto	M. Kende	K. Blanc, K. Concannon, P. Crétard, M. Ferrillo, S. Garcia, N. Marques, C. Morganella, R. M. Mota, D. Noll, S. Pesenti, T. Potvin, O. Taheri, T. Verardi,	R. Muñoz

Groupement intercommunal/société coopérative	Représentant-e-s	Représentant-e de l'Exécutif
Commission consultative crèche intercommunale « Les 4 Saisons »	M. Ferrillo, K. Concannon	S. Chahlaoui
Groupement intercommunal de compostage de la rive droite du lac (GICORD)	M. Kende	R. Muñoz
Groupement des législatifs de la rive droite du lac (GLRD)	T. Potvin	—
Société coopérative « Les Chênes Verts »	S. Malherbe	R. Muñoz

Décisions du Conseil municipal

Délibérations

Vote de la délibération 1/2024 relative à la création d'un trottoir surélevé à la route de l'Etraz n° 27-29-33 et le remplacement des bordures dégradées par des bordures en granit.

> Accepté par 9 voix, aucun non et aucune abstention

Vote de la délibération 2/2024 pour un crédit d'agrandissement du columbarium et l'embellissement du jardin du souvenir pour un montant de 48'000 F TTC.

> Accepté par 12 voix, aucun non, soit à l'unanimité de ses membres présents

Vote de la délibération 3/2024 relative à l'approbation des comptes et du rapport de gestion de l'exercice 2023 de la Fondation intercommunale de Pré-Bois.

> Accepté par 12 voix, aucun non, soit à l'unanimité de ses membres présents

Vote de la délibération 3/2024 pour un crédit de construction destiné à la réalisation d'une zone de rencontre à la route d'Ornex de 630'000 F TTC.

> Accepté par 12 voix, aucun non, soit à l'unanimité de ses membres présents

Vote de la délibération 4/2024 relative à l'approbation des comptes annuels 2023 et des crédits budgétaires supplémentaires 2023.

> Accepté par 12 voix, aucun non, soit à l'unanimité de ses membres présents

Vote de la délibération 5/2024 relative à l'élection du bureau du Conseil municipal pour la période allant du 1^{er} juin 2024 au 31 mai 2025.

> Accepté par 12 voix, aucun non, soit à l'unanimité de ses membres présents

Vote de la délibération 7/2024 désignant les commissions attribuées à Madame Kathryn Concannon, nouvelle conseillère municipale.

> Accepté par 12 voix, aucun non, et aucune abstention, soit à l'unanimité

Vote de la délibération 8/2024 pour un crédit de construction destiné à la réalisation d'une zone de rencontre à la route d'Ornex de 630'000 F TTC.

> Accepté par 10 voix, 2 non et aucune abstention

Vote de la délibération 9/2024 au sujet des modifications apportées au règlement de la commune de Collex-Bossy relatif aux jetons de présence accordés aux membres du Conseil municipal.

> Accepté par 14 voix, aucun non et aucune abstention, soit à l'unanimité de ses membres présents

Vote de la délibération 10/2024 destinée à l'ouverture du crédit destiné au versement de la contribution annuelle au FIDU pour un versement de subventions d'investissement aux communes genevoises.

> Accepté par 12 voix, aucun non et aucune abstention, soit à l'unanimité de ses membres présents

Vote de la délibération 11/2024 aux indemnités allouées en 2025 aux maire et adjoints puis conseillers administratifs et conseillers municipaux ainsi que les indemnités de fin de fonction de l'exécutif.

> Accepté par 12 voix, aucun non et aucune abstention, soit à l'unanimité de ses membres présents

Vote de la délibération 12/2024 relative au budget de fonctionnement annuel 2025, au taux des centimes additionnels ainsi qu'à l'autorisation d'emprunter.

> Accepté par 12 voix, aucun non et aucune abstention, soit à l'unanimité de ses membres présents

Vote de la délibération 13/2024 relative à un crédit budgétaire supplémentaire pour un amortissement complémentaire d'un montant de 500'00 F.

> Accepté par 14 voix, aucun non et aucune abstention, soit à l'unanimité de ses membres présents

Résolutions

Vote de la résolution 1/2024 relatif à la révision du Plan directeur communal (PDCom) et du Plan directeur des chemins pour piétons (PDPC) de Collex-Bossy.

> Accepté par 9 voix, aucun non et aucune abstention

Vote de la résolution 2/2024 relative aux décharges de Vesancy et des Tattes de Bogis.

> Accepté à l'unanimité de ses membres présents soit 12 voix oui, aucun non et aucune abstention

Vote de la résolution 3/2024 pour une modification des horaires des Espaces de récupération cantonaux (ESREC) et la mise en place d'espaces d'échange dans les ESREC.

> Accepté à l'unanimité des membres présents soit 14 voix oui, aucun non et aucune abstention

Vote de la résolution 4/2024 concernant l'extinction nocturne de l'éclairage public.

> Accepté à l'unanimité des membres présents

Communications

Communication 1/2024 prenant acte de l'assermentation de Madame Kathryn Concannon à la fonction de conseillère municipale.



Groupelement des communes de la rive droite du lac (GCRDL)

Fondé le 27 juin 1968 à l'initiative de son premier président Jacques-Alfred Chapuis, maire de Collex-Bossy. Il est composé des magistrats des sept communes de Bellevue, Céligny, Collex-Bossy, Genthod, Grand-Saconnex, Pregny-Chambésy et Versoix.

Son objectif est d'associer les forces pour appréhender et pallier les problématiques de la rive droite du lac. Les magistrats se réunissent quatre fois par an en plénière. La commune de Collex-Bossy est représentée par les trois membres de l'Exécutif.

En sus, des groupes de travail – Social et culture – Aménagement et mobilité – Sports – Déchets – Sécurité et feu – Aéroport – sont formés pour traiter de sujets d'intérêt régional.

Groupelement des législatifs de la rive droite du lac (GLRD)

Fondé le 16 novembre 2005 par les présidents des Conseils municipaux des communes de Bellevue, Collex-Bossy, Genthod, Grand-Saconnex, Pregny-Chambésy et Versoix. Le GLRD est un groupement intercommunal autonome, agissant dans le respect de la législation. Il ne possède aucun pouvoir particulier. Ses objectifs sont notamment de favoriser la communication intercommunale et valoriser les actions et réflexions des entités délibératives communales.

Groupelement intercommunal du stade Marc-Burdet, à Collex-Bossy (GISMB)

Fondé en avril 2007 par les magistrats des communes de Bellevue, Collex-Bossy, Genthod et Pregny-Chambésy, dans le but de démolir et reconstruire le bâtiment, situé route de Vireloup 16 à Collex-Bossy. Les nouvelles installations sont propriété du Groupelement, chargé également de l'entretien des terrains.

Groupelement intercommunal de compostage de la rive droite du lac (GICORD) à Bellevue

Fondé en 1999, il regroupe les communes de Bellevue, Collex-Bossy, Genthod, Grand-Saconnex, Pregny-Chambésy et Versoix.

Groupelement intercommunal pour la petite enfance (GIPE) « Les 4 Saisons » à Bellevue

Fondé le 2 mai 2007 par les communes de Bellevue, Collex-Bossy, Genthod et Pregny-Chambésy pour financer la construction d'un nouveau bâtiment et ainsi offrir des places de garde aux enfants des communes partenaires. La crèche a été inaugurée en 2013 sur le territoire de Bellevue.

En 2023 le GIC est devenu GIPE. Elle regroupe les communes de Bellevue, Céligny, Collex-Bossy, Dardagny, Genthod, Grand-Saconnex, Meyrin, Satigny, Vernier et Versoix.

Office intercommunal de l'État civil à Pregny-Chambésy

Fondé en 2001, il regroupait les communes de Bellevue et Pregny-Chambésy. Un an plus tard, Collex-Bossy et Genthod sont venues l'agrandir. Le Grand-Saconnex rejoint l'office en 2008 pour former un nouvel arrondissement auquel se rallie la commune de Versoix en 2018.

Groupelement du Service d'incendie et secours (GSIS)

Le 30 octobre 2020, le Grand Conseil a voté une modification substantielle de la Loi sur la prévention des sinistres, l'organisation et l'intervention des sapeurs-pompiers (LPSSP), prévoyant la reprise du Service incendie et secours de la Ville de Genève (SIS) par le Groupelement chargé de la défense contre l'incendie, organisme intercommunal de droit public. Celui-ci a été constitué en 2021.

La création de ce groupement a participé à une réorganisation du dispositif de sauvetage et de lutte contre le feu, s'imposant principalement pour des raisons sécuritaires afin d'adapter les prestations aux exigences posées par les normes fédérales et reprises dans le « concept opérationnel cantonal de défense incendie et secours du canton de Genève ».

Il regroupe toutes les communes genevoises à l'exception de Céligny. Le groupement collabore sur tout le territoire des communes membres avec les compagnies des sapeurs-pompiers volontaires communaux et les services chargés du domaine de la sécurité et de la protection de la population. Il conclut également des accords opérationnels

Groupements intercommunaux

avec d'autres entités dans les domaines relevant de ses missions, y compris à l'extérieur du canton de Genève.

Fondation intercommunale de Pré-Bois (piscine)

Créée le 12 mai 2020, cette fondation a pour buts de construire, acquérir, gérer et exploiter des équipements sportifs d'importance régionale. La création de cette fondation est liée au projet de construction d'un bassin aquatique de grande dimension dans le secteur de Cointrin.

Elle regroupe les communes de Bellevue, Céligny, Collex-Bossy, Dardagny, Genthod, Grand-Saconnex, Meyrin, Satigny, Vernier et Versoix.

Groupement intercommunal de l'organisation régionale de protection civile de Valavran (ORPC) à Genthod

Fondé le 25 avril 1994, il regroupe les communes de Bellevue, Céligny, Collex-Bossy, Genthod, Grand-Saconnex, Pregny-Chambésy et Versoix.

Résumé de l'activité du Groupement intercommunal du stade Marc-Burdet (GISMB)

Nous pouvons nous réjouir de la bonne santé financière du GISMB. Elle nous a permis de continuer l'assainissement du bâtiment et de travailler sur une augmentation de l'attractivité du site sans demander aux quatre communes une contribution financière annuelle plus importante.

En 2024, l'ensemble de la toiture sud, qui présentait des défauts d'étanchéité prématurés, a été remplacé; les panneaux solaires ont été également changés car ils présentaient des défauts de fonctionnement. Le budget de fonctionnement le permettant, nous avons profité de remplacer la lustrerie intérieure de la salle à manger pour offrir une ambiance plus conviviale aux clients de notre restaurateur et de repeindre complètement la salle à manger; la terrasse sud a été dotée d'un ensemble de luminaires extérieurs ajoutant de la visibilité au site en soirée. Enfin du gazon carrossable a été mis en

place autour du terrain de sport principal afin d'offrir plus de verdure autour de l'aire de jeu.

Des réflexions ont été initiées pour créer un terrain de sport synthétique qui permettrait d'offrir plus de disponibilité aux acteurs sportifs en automne et en hiver; il augmenterait également l'intérêt pour ce site. Les études d'avant-projet ont été initiées à l'automne et simultanément le GISMB a reçu le préavis de principe favorable du Fonds Intercommunal (FI) pour une participation à hauteur de 20% de l'investissement global.

En parallèle, il a été initié une réflexion visant à rendre un autre terrain de sport plus polyvalent permettant un marquage compatible pour la pratique du football et du rugby.

Des acteurs privés commençant à manifester leur intérêt pour notre site, une grille tarifaire de location a été élaborée; c'est un outil objectif qui permet de valoriser cette mise à disposition à des tiers. Les créneaux horaires offerts laissent néanmoins la priorité aux associations sportives hébergées au GISMB.

Les organisateurs du tournoi de lutte suisse 2023 ayant fortement apprécié le stade Marc-Burdet; nous avons, à nouveau, été sollicités pour accueillir cette manifestation en 2025, avec en particulier un tournoi de lutte suisse féminine, affaire à suivre.

Au niveau de la buvette-restaurant, un nouveau gérant a repris l'établissement au printemps 2024; considérant, les nombreux changements de gérant, nous avons l'espoir de stabiliser ce rôle du fait de son importance pour assurer un accueil réussi aux sportifs, à leurs accompagnants mais également aux autres clients de passage dans notre région.

Que ce soit pour le sport, pour l'apéro ou pour la vue sur le Jura et les Alpes, le GISMB confectionne ses atours pour vous accueillir sur son site.

Ricardo Muñoz, président du conseil d'administration du GISMB

Résumé de l'activité du Groupement intercommunal de compostage de la rive droite du lac (GICORD)

Je vous présente le 25^e rapport annuel du GICORD, notre Groupement Intercommunal de Compostage de la Rive Droite du Lac, qui relate les activités de l'année 2024.

Les installations GICORD ont traité 3'733 tonnes de déchets verts au cours de l'année 2024 (+17.4%).

Le tableau récapitulatif permet de comparer une nouvelle fois les apports de chaque commune des années 2023-2024. Il permet également de comparer d'une année à l'autre la variation des quantités de déchets verts par commune, le nombre de convois et de taxes de tri. Selon les communes et les modes de transport utilisés, il est également intéressant de comparer les poids moyens par convoi. Les statistiques graphiques du GICORD pour les années 2022-2024 ainsi que les totaux entre 2001-2024 sont également annexées.

Il y a eu des variations parmi les porteurs de déchets (+14.7% pour les Communes, +28.9% pour les privés). Cette année a été au-dessus de la moyenne (~3'300 tonnes). Ces variations sont en général expliquées soit par des phénomènes météorologiques (sécheresse, pluies) soit par la variabilité des chantiers (pour Jacquet SA +47.5%; -30.1% l'année passée). Quant au poids moyen par convoi, le plus bas se situe à Bellevue et le plus élevé à Collex-Bossy.

Le GICORD accepte des souches d'arbres depuis janvier 2014 et en a traité 249 tonnes en 2024 (très variable selon les chantiers de Jacquet SA).

Les nombres de taxes de tri est 140 en 2023 et 98 en 2024. Jacquet SA continue de ramasser le plastique dans les entrants afin de diminuer encore la quantité restant dans le compost fini. Le triage est devenu systématique pour toute livraison en 2022. Toutefois, la quantité de plastique dans le compost reste toujours un souci majeur. De plus, la confédération risque de diminuer les niveaux acceptables dans les années à venir (déjà le cas pour le FIBL).

En 2024, le compost grossier (0/30 mm) et compost fin (0/15 mm) du Gicord ont été acceptés comme intrants pour la production BIO par l'organisation d'agrément, FIBL.

Tout s'est bien passé avec l'entreprise Jacquet SA qui a exploité le GICORD à notre entière satisfaction durant l'année 2024. Leurs collaborateurs n'ont pas ménagé leurs efforts pour satisfaire aussi bien les communes que les entreprises privées qui ont amené des déchets verts au GICORD. Ils ont également broyé, composté et écoulé l'ensemble de ces matériaux à la satisfaction du GESDEC, service qui contrôle la conformité de l'exploitation du GICORD.

En résumé, pour sa 25^e année d'exploitation, le GICORD a de nouveau très bien rempli la mission que les communes lui ont confiée en 1999, à savoir composter nos déchets verts à un prix favorable et sans nuisance.

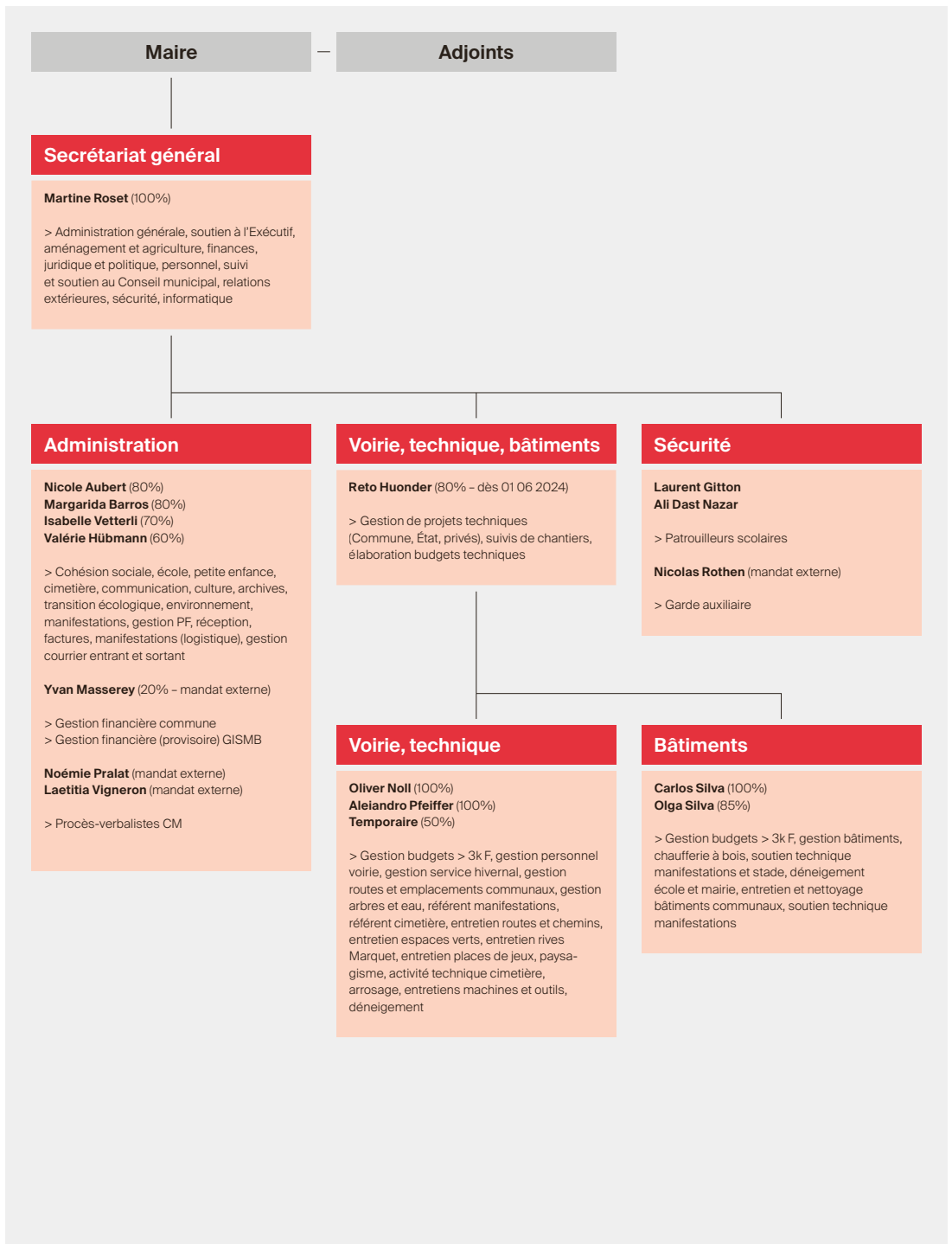
Un tout grand merci à l'entreprise Jacquet SA.

Merci également aux services voiries de nos communes qui font des efforts pour livrer des déchets plus propres.

Enfin, merci à mes collègues, membres du comité et du Conseil intercommunal pour leur confiance et leur collaboration.

Andréas Baumgartner, président





Petite enfance

Espace de vie infantine

« Le Petit Chevalier »

Le comité 2024

- > Présidente : Mélanie Charlet
- > Vice-président : Miguel Ibanez
- > Secrétaire : Maria Ibanez

Notre équipe éducative

- > Une éducatrice responsable
- > Deux éducatrices
- > Trois assistantes socio-éducatives
- > Une apprentie socio-éducatrice
- > Un stagiaire à l'année

Des stagiaires du village, principalement des jeunes du village, sont également accueillis avec grand plaisir pour découvrir, durant quelques jours, le monde de la petite enfance. Notre équipe œuvre dans le respect du label APEPO (Approche Éducative Positive) et du label La Fourchette Verte.

Moments-clés

- > Janvier : Les enfants ont participé au festival Mini Black Movie, une belle expérience riche en émotions grâce à des films créatifs, adaptés à leur âge.
- > Avril : En collaboration avec le SSEJ, nous avons accueilli La Mallette des Dents, un atelier pédagogique de prévention en hygiène dentaire.
- > Avril : Formation de premiers secours avec les Samaritains, en collaboration avec l'équipe du jardin d'enfants Graffiti.
- > Mai : La course d'école a réuni tous les groupes pour une sortie au Bio Parc de Bellevue.
- > Fin d'année scolaire 2023-2024 : Une soirée « Gym papa et enfant », la visite de l'école de Collex avec nos futurs écoliers, un buffet canadien avec les parents et enfants, ainsi que les cérémonies de promotions organisées en collaboration avec l'école de Collex-Bossy.
- > Août : Après des vacances bien méritées, l'année scolaire 2024-2025 a débuté par un café-crois-

sant un samedi matin, permettant aux enfants de découvrir les lieux en présence de leurs parents.

- > Octobre : Sortie traditionnelle à la Ferme de l'Orcy pour l'auto-cueillette des pommes, à Bossy.
- > Octobre : Soirée parents de la nouvelle volée, avec divers ateliers.
- > Décembre : Pour clore l'année 2024, un conte animé et un goûter de fête ont été proposés à nos petits chevaliers pour célébrer Noël. Grâce à la collaboration de la Mairie, l'événement a eu lieu dans la chapelle de Collex, offrant une ambiance douce et chaleureuse.

Les chiffres

Au 31 décembre 2024, 31 enfants fréquentaient Le Petit Chevalier. La majorité d'entre eux vient de Collex-Bossy, mais des enfants de Bellevue et des communes avoisinantes ont également été accueillis.

L'exercice comptable 2024 se clôture avec un excédent d'environ 17'920.08 F, témoignant de la bonne santé financière de la structure.

À noter :

- > Subvention de 160'000 F versée par la commune de Collex-Bossy
- > Subvention de 120'000 F versée par la commune de Bellevue

Le comité remercie chaleureusement la commune de Collex-Bossy pour son soutien constant, tant sur le plan financier que logistique, permettant l'organisation de toutes ces activités.

- Pour toute question ou renseignement :
- > comite@petitchevalier.ch

Le comité du Petit Chevalier

Crèche intercommunale

« Les 4 Saisons »

La crèche intercommunale les 4 saisons est une crèche subventionnée par 4 communes : Bellevue,

Collex-Bossy, Genthod et Pregny-Chambésy. Elle accueille 88 enfants par jour dès la fin du congé maternité jusqu'à l'âge de la scolarité, de 7h à 18h30. Le bâtiment est minergie-éco. La crèche est organisée en 7 espaces de vie répartis sur 2 étages. La structure est pilotée par une directrice engagée, ainsi qu'une adjointe pédagogique. La dotation des équipes éducatives est soumise aux normes édictées par le SASAJ. Trois apprentis Assistants-socio-éducatifs sont en formation. Deux étudiants éducateurs en cours d'emploi. Un cuisinier assure l'élaboration des repas avec l'aide d'une intendante de maison. Au total 36 personnes constituent l'ensemble du personnel. Un pool de remplaçantes est également organisé au sein de la structure.

La fréquentation des abonnements sont définis entre le parent et la direction lors de l'inscription de l'enfant au sein de la crèche.

Types d'abonnement

- > Matin avec repas et sieste – 70% (7h-14h)
- > Après-midi – 45% (14h-18h30)
- > Journée entière – 100% (7h-18h30)

Pour le bien-être de l'enfant une fréquentation n'excédant pas 10 heures par jour est recommandée.

Cette année 2024

Nos activités en lien avec la collectivité, se sont déclinées sous différentes rencontres, telles que réunions de parents, petits déjeuners parents / enfants, fêtes institutionnelles, participation au cortège des promotions, Fête de l'Escalade, spectacles de Noël, colloques pédagogiques au sein de l'institution, et formation pour l'ensemble du personnel.

Les projets clés

Rendre la pédagogie active et évolutive au sein de la crèche. Un travail constant est réfléchi tout au long de l'année afin d'ajuster les actions éducatives et ainsi répondre aux besoins des enfants. Un référentiel pédagogique a été créé pour toutes les tranches d'âges afin d'apporter une cohésion institutionnelle.

Projet inclusion Clair Bois Chambésy : Favoriser l'inclusion des enfants à besoins éducatifs particuliers et la diversité culturelle, nous engage dans la construction d'un monde ouvert et pluriel. La crèche accueille trois enfants les lundis – mercredis et vendredis accompagné de leur éducateur (trice) spécialisé dans le groupe des 3-4 ans.

Projet intergénérationnel EMS Le Nouveau Kermont : Les rencontres s'organisent 1x par mois – diverses activités sont proposées : bricolages – Jeux de société – histoire – chansons – repas de fin d'année en juin à la crèche avec les résidents. Créer un projet intergénérationnel ne signifie pas simplement mettre en présence les enfants et les personnes âgées. Le cœur du projet est de favoriser l'émergence d'un lien entre les générations.

Projet Troc : dans un principe de durabilité et de solidarité, le but de ce projet est de permettre aux parents d'échanger des vêtements de qualité pour leurs enfants. L'objectif est de permettre aux parents de s'inscrire dans un projet institutionnel porteur de sens, qui crée du lien.

Projet livre : 1x par semaine les enfants participent à « l'atelier livre » en compagnie de Mme Viret bibliothécaire de l'école de Bellevue.

Projet forêt : 3x dans la semaine pour les groupes – Moyens et Grands – permettre aux enfants de créer un lien avec la nature, améliorer leur bien-être, renforcer leur système immunitaire, leurs capacités motrices, développer leur imagination.

Projet écologie – durabilité : Sensibiliser les parents par des actions concrètes, exemple, l'utilisation de sac en tissu afin de supprimer le sac plastique. Sensibiliser le personnel sur le recyclage du papier, l'utilisation de l'eau, réparation du matériel. Acquérir des achats de proximité et de durabilité.

La formation continue :

- > 13 avril : Formation UMAN WEB – Thème L'entretien de parents Formatrice Sylvie d'Andréa
- > 8 juin : Conférence « et si nous soupçonnions chaque enfant du meilleur... » organisée par Popepoppa Conférenciers : M. Boris Cyrulnik – M. Philippe Duval et M. Blaise Pierrehumbert

Petite enfance

- > 5 octobre: «Éducation à l'environnement par la nature» Pédagogue Sandrine De Giorgi

Les colloques institutionnels à thème organisés avec des intervenants externes :

- > 20 janvier: Intervenante Sylvie D'Andréa – Présentation de l'outil d'observation sur UMAN WEB
- > 2 février: Intervenante SSJ Inès TIJA Infirmière Thème les maladies en collectivité
- > 23 mai: Intervenante Sandrine De Giorgi – Présentation de «l'environnement par la nature»
- > 4 juin: Réunion des nouveaux parents avec l'ensemble de l'équipe éducative – Présentation de l'institution et planification des adaptations des enfants
- > 24 juin: Préparation de la rentrée du mois d'août – organisationnel
- > 10 septembre et 7 octobre: Formation action innocence «grandir avec les écrans: Repères et pistes pour l'accompagnement des 0-6 ans.»
- > 25 septembre: Réunions des parents pour les groupes 0-2 ans
- > 17 octobre: Réunions des parents pour les groupes 2-4 ans
- > 28 novembre: Décoration de l'institution pour la période de l'Avent

Rentrée août 2024: La rentrée a eu lieu le 12.08.24 pour l'équipe éducative et le 13.08.24 pour les familles. Cette organisation permet de recevoir les enfants dans une crèche accueillante avec un aménagement des espaces de vie prêt à être exploré. Les adaptations des Bébés se sont échelonnées durant le mois d'août et de septembre. Les dernières adaptations ont lieu en janvier.

Communication aux familles: En juin s'organise une réunion pour les nouveaux parents qui intégreront la crèche en août 2024. Ceci permet de faire connaissance avec l'équipe éducative, de visiter les locaux et d'organiser l'adaptation avec le (la) professionnel (le), référent de leur enfant.

Notre application « pep-App » nous permet également de garder le contact avec les parents, et maintenir un suivi sur les activités pédagogiques proposées aux enfants.

Réunion des parents : Deux réunions s'organisent (0-2 ans et 2-4 ans) en septembre afin d'explicitier l'organisation institutionnelle et les différents projets proposés tout au long de l'année.

Association Tous en Jeux: En collaboration avec le jardin d'enfants « Les Ticoquins », le 27 janvier matinée organisée pour les familles, jeux à disposition dans le réfectoire de la crèche.

Mission

La mission de la crèche les 4 saisons est d'accueillir l'enfant et accompagner sa famille en garantissant une prise en charge de qualité au travers d'un référentiel pédagogique et en offrant différents modes de gardes. Participer à la vie des 4 communes en maintenant des liens avec les acteurs sociaux.

Cette mission contribue à :

- > Procurer à l'enfant des ressources dans un cadre accueillant et sécurisant
- > Accompagner, prévenir et soutenir son développement physique, cognitif et affectif
- > Favoriser ses découvertes, ses apprentissages et sa créativité.
- > Offrir à l'enfant un lieu de socialisation avec ses pairs et les adultes

Cette mission se traduit plus spécifiquement par des rôles :

- > Co-éduquer et soutenir le désir d'apprentissage des enfants
- > Repérer et accompagner les enfants en difficulté
- > Créer du lien social et lutter contre l'isolement
- > Favoriser la conciliation de vie familiale et professionnelle
- > Contribuer à la formation continue des professionnels de l'enfance

Ligne pédagogique

Elle se veut interactive, ouverte, multiple et évolutive. Le besoin, l'intérêt et le libre choix de l'enfant sont au centre de notre approche pédagogique. Le, la professionnel (le) crée l'atmosphère propice aux apprentissages, aux découvertes et aux échanges.

Les principes éducatifs mis en avant sont : le suivi personnalisé de l'enfant (la référence), le respect du rythme, l'estime de soi, l'autonomie, la sociali-

sation, la créativité. L'enfant est acteur de son développement.

Une charte institutionnelle a été élaborée afin d'établir nos valeurs éducatives que nous avons déterminées comme importantes et sous-jacentes à notre pédagogie sont les suivantes : Le respect, l'ouverture, le non-jugement, le plaisir, la sécurité, l'authenticité, l'empathie, l'écoute, la liberté d'expression et la tolérance.

Des repas sains et équilibrés

Introduction du label « fourchette verte » depuis le 5 avril 2023 qui remplace le label « fait maison » et introduction du label GRTA (Genève Région Terre Avenir)

Les valeurs

L'accueil des jeunes enfants tel que nous le vivons à la crèche les 4 saisons repose sur des valeurs humaines. Par valeurs humaines, nous sous-entendons les valeurs qui permettent de vivre notre humanité en compagnie et dans le respect des autres. Le respect de l'autre implique une attitude de non-jugements et d'échanges de point de vue. Dans ce sens, les règles communes régissent les actions attendues des acteurs de l'institution et visent par là même à maintenir le respect de l'autre comme élément fondamental. Ces valeurs se déclinent concrètement sur la base des principes :

- > d'égalité : égalité des sexes, des cultures et provenances sociales
- > de non-discriminations : du genre humain, de religion ou d'handicap
- > de fraternité : entre pairs quel que soit les âges
- > de tolérance : de la différence d'un côté comme de l'autre.

Les partenaires de soutien

- > Le SASAJ (service d'autorisation et de surveillance de l'accueil de jour)
- > Le SSEJ (service de santé de l'enfance et de la jeunesse)
- > Le SPMI (service de protection des mineurs)
- > Le SEI (service éducatif itinérant)

Les partenaires des communes

- > Les écoles
- > L'EMS « le nouveau Kermont » à Pregny-Chambésy
- > Fondation Clair Bois à Chambésy
- > Bioparc Genève à Bellevue
- > Garderie Les Ticoquins à Bellevue

Nombre d'enfants inscrits

117 enfants sont inscrits en totalité, venant des communes selon la répartition suivante :

- > 60 enfants de Bellevue
- > 12 enfants de Collex-Bossy
- > 22 enfants de Genthod
- > 23 enfants de Pregny-Chambésy

La subvention versée par la Commune en 2024 s'élève à 223'463 F.

- Crèche intercommunale les 4 saisons
Ch. de la Menuiserie 41
1293 Bellevue
T 022 758 06 36
direction@crecheles4saisons.ch
www.popepoppa.ch
Anne-Catherine Hurny (présidente du GIPE)
Nathalie Tissot Tanari (directrice)

Nathalie Tissot Tanari, directrice

Accueil familial de jour « Supernounou »

Cette association, à but non lucratif, met en relation les familles d'accueil et celles désireuses de faire garder leur enfant. C'est une structure intercommunale subventionnée par les communes de la rive droite du lac, dont Collex-Bossy. Une famille de la commune bénéficie de ce service.



École

Collex-Bossy fait partie de l'établissement scolaire Lachenal / Céligny / Collex-Bossy. Directrice des trois écoles, Mme Sonja Hanselmann en assure le bon fonctionnement, entourée d'une équipe pédagogique de onze enseignants titulaires et de trois maîtres spécialistes (arts visuels, éducation physique et musique). Depuis de nombreuses années maintenant, l'école compte 7 classes, de la 1P à la 8P.

En 2024, dans le cadre des Jeux Olympiques de Paris, l'école a suivi le parcours de Martin Dougoud, kayakiste de l'équipe Suisse. Il est venu à deux reprises échanger avec les élèves, qui ont décoré l'école au printemps sur le thème des JO. La fête des promotions s'est déroulée le vendredi soir également sur ce thème.

Fin août 2024, l'école a accueilli 144 élèves, soit 3 de moins qu'en 2023. La rentrée scolaire s'est déroulée sereinement.

Aurélie Arsin, maîtresse adjointe et enseignante titulaire

Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire – GIAP

Accueil de midi de 11h30 à 13h30: Dès la sortie des classes du matin et jusqu'à la reprise des cours, les animatrices et animateurs parascolaires prennent en charge et encadrent les enfants. Le repas est servi par les cuisiniers et les aides bénévoles du restaurant scolaire. Des activités ludiques ou une sieste pour les petits sont organisées après le repas.

Accueil de l'après-midi de 16h à 18h: Après le goûter, les enfants se voient offrir un encadrement sous forme de jeux d'intérieur et d'extérieur, d'activités créatrices ou sportives, de visites, de bricolages ou autres.

Les enfants sont accueillis sur inscription préalable (à moins d'un cas de force majeure).

La commune a pris en charge à 100% les coûts du parascolaire selon la nouvelle loi cantonale entrée

en vigueur qui fait suite à la nouvelle répartition des tâches entre le Canton et les communes. Le montant s'est élevé à 306'633 F en 2024.

Décorations de fin d'année

Cette année encore, les lutins anonymes, en collaboration avec le GIAP, ont créé une véritable œuvre d'art hivernale au Bourneau. Le point central de cette magnifique installation est un grand traîneau chargé de cadeaux, tiré par deux majestueuses rennes, qui domine la scène avec élégance et grandeur. Autour du traîneau, une forêt dense de sapins enneigés ajoute une profondeur magique au décor, tandis que plusieurs bonshommes de neige joyeux s'animent dans ce paysage féerique. Des étoiles de glace scintillent délicatement, apportant une touche lumineuse et cristalline qui illumine l'ensemble avec poésie.

Une fois de plus, grâce à l'implication des lutins anonymes et de toute l'équipe du GIAP, le Bourneau s'est transformé en un véritable écrin de magie, offrant à tous une parenthèse enchantée au cœur de l'hiver. Nous remercions chaleureusement toute l'équipe du GIAP pour leur créativité et leur engagement qui, une fois de plus, ont su illuminer notre commune de cette magnifique décoration de Noël.

Le sapin traditionnel du rond-point de la Pomme, décoré de boules rouges et or, complète cette ambiance chaleureuse. En accord avec les recommandations fédérales pour économiser l'énergie, la mairie n'a pas été illuminée cette année, mais l'esprit de Noël rayonne toujours à Collex-Bossy grâce à cette scénographie splendide.

Association du restaurant scolaire – ARSCB

En début d'année, l'équipe se composait de M. Mohamed Abdelmajid, chef cuisinier, Mme Halala Abbasi, Mme Isabel Simonin et Mme Amina Fath, employés polyvalents.

En avril 2024, Mme Isabel Simonin a quitté l'association après huit années de dévouement au service des enfants. Elle a été remplacée temporairement par Mme Lidia Gaaleva pour les mois de

mai et juin. Mme Isabelle Simonin a été remplacée dans ses fonctions par Mme Halala Abbasi et l'association a intégré dans son équipe M. Gaspard Nanchen.

Deux bénévoles historiques ont décidé de mettre un terme à leur engagement à fin 2024 : Jimmy Pasquali, notre plus ancien bénévole avec vingt années de service, ainsi que Ferdinand Sprich, fidèle soutien depuis quinze ans. Leur départ laisse un vide important, et le comité de l'association tient à leur rendre hommage pour leur dévouement exceptionnel. La Municipalité a également souhaité saluer leur engagement en leur remettant le Mérite communal 2024 lors de l'apéritif des vœux organisé le 14 janvier 2025.

Le comité peut heureusement continuer à compter sur le soutien précieux de Mme Marlise Eggli, présente de manière régulière, ainsi que de Mme Françoise Berclaz, toujours disponible pour prêter main-forte en cas de besoin. Leur disponibilité et générosité demeurent essentielles au bon déroulement des activités du restaurant scolaire.

À la suite de recherches infructueuses pour recruter de nouveaux membres du comité en 2024 et face à une charge administrative importante pesant sur des membres tous bénévoles et engagés à plein temps dans leur activité professionnelle, le comité a pris la décision d'engager une secrétaire générale chargée du suivi administratif de l'association.

Cette décision permet d'assurer un suivi professionnel et continu des tâches administratives. Elle a également été partiellement compensée sur le plan financier, puisque la secrétaire générale a repris à sa charge la facturation des repas, jusqu'alors confiée à notre fiduciaire, ce qui a permis de réduire les coûts.

Compte tenu de sa bonne connaissance de notre structure et de l'aide précieuse qu'elle nous a apportée à de nombreuses reprises, il a semblé tout naturel de proposer ce poste à Mme Lidia Gaaleva, qui a accepté et a intégré l'équipe en août 2024.

Le comité remercie l'équipe et les bénévoles.

Nous sommes toujours suivis par le label « Fourchette Verte junior » qui vise à assurer une alimentation saine. Un soin particulier est apporté à la qualité des repas cuisinés sur place, en privilégiant les produits frais, locaux et de saison. Notre restaurant scolaire est un des seuls du canton où les repas sont cuisinés sur place.

La collaboration avec le GIAP se passe très bien et nous les remercions. La livraison des repas au Petit Chevalier continue et la logistique fonctionne bien. C'est une quinzaine de repas qui sont préparés chaque jour pour les plus petits.

Chaque semaine le comité fournit le menu au Petit Chevalier et le publie sur son site web.

Aussi pour 2024 le contrôle d'hygiène effectué par le Service de la consommation et des affaires vétérinaires a confirmé que les règles en matière d'hygiène sont rigoureusement respectées et appliquées.

En 2024 le comité n'a subi aucune modification. Dès la rentrée scolaire 2024, le prix du repas pour les élèves de l'école a été ajusté à 10 F, afin de compenser l'augmentation des coûts de gestion tout en maintenant la qualité des produits et du service.

La fiduciaire Enfin!Fidu continue à assurer la comptabilité, à la plus grande satisfaction du comité.

Les vérificateurs des comptes pour l'exercice 2024-2025 nommés lors de l'Assemblée Générale sont Albane Bigot et Patrick Malherbe, que le comité remercie.

Quelques chiffres pour l'année 2024 (chiffres 2023 entre parenthèse)

- > 127 enfants inscrits pour 85 familles (127 enfants pour 90 familles)
- > 13'777 repas servis (14'054, soit une baisse de 4.7%)
- > 2'280 repas fournis au Petit Chevalier (2'235, soit une augmentation de 2%)
- > 105 repas en moyenne par jour (109)

L'exercice 2024 se clôt sur un déficit de 10'714 F. La raison principale pour ce déficit supérieur à l'année dernière est l'augmentation des coûts des denrées alimentaires.

Composition du comité bénévole

- > Mme Anne-Claire Bovat : présidente
- > Mme Christine Bader : vice-présidente
- > Mme Anna Lisa Repetto : secrétaire
- > M. Renat Galeeva : trésorier

Le procès-verbal de l'assemblée générale est disponible sur notre site internet www.restoscolaire-collexbossy.ch.

Le comité remercie la commune pour la mise à disposition des locaux, des équipements, et pour la confiance qu'elle témoigne à l'association.

Pour le comité, Anna Lisa Repetto

Association des parents d'élèves de Collex-Bossy - APE

À Collex-Bossy, l'Association des parents d'élèves (APE) joue un rôle essentiel dans la vie scolaire des enfants. Grâce à une collaboration exemplaire avec l'équipe enseignante et la direction de l'école, l'APE contribue activement à créer un environnement scolaire chaleureux, stimulant et ouvert sur la communauté.

Tout au long de l'année, les membres de l'APE se mobilisent avec énergie et bienveillance pour organiser ou soutenir diverses activités. Leur implication permet non seulement de renforcer le lien entre les familles et l'école, mais aussi d'enrichir le quotidien des élèves.

Parmi les moments forts de l'année, on peut citer les spectacles offerts aux enfants. Ces événements, rendus possibles grâce au soutien de l'APE, restent gravés dans les mémoires des élèves comme des instants magiques et fédérateurs.

L'APE soutient également des projets pédagogiques, facilite l'organisation de fêtes scolaires, et reste à l'écoute des besoins des familles. Elle agit toujours dans un esprit de dialogue constructif, en lien étroit avec les enseignants et les autorités communales, dans l'intérêt des enfants.

Cette belle synergie entre parents, école et commune est un véritable atout pour Collex-Bossy. Elle illustre à quel point la vie scolaire peut être enrichie lorsque les forces vives de la communauté s'unissent autour d'une même ambition : le bien-être et l'épanouissement des élèves.

Le 24 mars 2024, l'Association des parents d'élèves de Collex-Bossy a transformé une après-midi en une célébration de Pâques exceptionnelle pour les élèves de l'école. Avant les vacances scolaires, les jeunes ont participé à une chasse aux œufs sur la place de jeux, tandis que les plus âgés s'adonnaient à des jeux de pistes pour trouver leurs chocolats. L'événement, enrichi de pâtisseries faites maison par les parents, s'est conclu par un impressionnant spectacle de magie par Mister Lemon. L'association remercie la mairie pour son soutien et anticipe avec enthousiasme l'organisation de futurs événements. Elle rappelle aussi son engagement à représenter les intérêts des parents auprès des autorités éducatives cantonales, notamment sur des enjeux tels que la réforme des horaires et la formation des enseignants.

Le comité de l'APE

Jeunesse

Premier tournoi de tchoukball à Collex-Bossy

Le 15 mai 2024 restera une date mémorable pour le tchoukball dans la commune de Collex-Bossy, marquant le tout premier tournoi de tchoukball organisé dans la salle communale. Cet événement couronne des mois d'efforts et d'enthousiasme depuis l'ouverture du premier entraînement de tchoukball en septembre 2022. Depuis cette date, le tchoukball a su captiver l'intérêt de jeunes de la commune. Actuellement, une vingtaine d'enfants participent régulièrement aux entraînements qui se tiennent chaque mercredi après-midi entre 13h15 et 16h30. Ces séances, organisées dans la salle communale, offrent aux jeunes l'occasion de développer leurs compétences tout en s'amusant dans un cadre convivial.

Le tournoi du 15 mai a vu la participation de six équipes divisées en deux catégories : M10 (moins de 10 ans) et M12 (moins de 12 ans). Chaque catégorie comprenait trois équipes, dont une équipe représentant la commune de Collex-Bossy. Les matchs ont été disputés avec passion et esprit sportif, illustrant parfaitement les valeurs du tchoukball, qui prône le respect, la coopération et le fair-play. Les spectateurs, composés de parents et amis, ont pu assister à des rencontres intenses et captivantes.

Les deux équipes représentant Collex-Bossy ont montré une belle détermination durant le tournoi. Dans la catégorie M10, notre équipe locale a terminé à la troisième place, arrivant dernière mais démontrant une progression encourageante et un potentiel certain pour l'avenir. En revanche, la catégorie M12 a été marquée par une superbe performance de notre équipe, qui a réussi à décrocher la première place.

Le succès de ce premier tournoi de tchoukball est le reflet de l'engagement et de la passion de tous les participants, entraîneurs, bénévoles et supporters. Il marque également le début d'une aventure tchoukballistique prometteuse pour Collex-Bossy.

Association des jeunes (AJA)

L'Association Jeunesse Active (AJA) dresse un bilan très positif pour l'année écoulée. Depuis l'inauguration du local des jeunes en février 2023, un véritable lieu de rencontre et d'échange s'est développé, animé par des jeunes adultes engagés.

Chaque mois, des soirées à thème ont été proposées : tournois de football, projections de films, fête d'Halloween et bien d'autres encore. Ces événements ont rencontré un bel engouement auprès des jeunes de la commune, qui ont été nombreux à y participer régulièrement.

Ce local, géré avec sérieux et enthousiasme, s'est imposé comme un espace précieux pour encourager la convivialité, l'autonomie et l'implication des jeunes dans la vie locale.

Jeunes

En partenariat avec l'association Ma Jeunesse Suisse Romande (MJRS), la commune a organisé un centre aéré durant la première semaine de juillet. Cette collaboration a permis aux enfants de la commune de s'amuser, de découvrir de nouvelles activités et de profiter pleinement de leurs vacances dans un cadre encadré et bienveillant.

Permanence administrative pour les aînés – Dôme Seniors

Cette association, reconnue d'utilité publique, vient en aide aux personnes âgées dans le besoin autant social que financier. En 2023, Dôme Seniors a accueilli une après-midi par mois, des personnes en âge AVS. Voici quelques-uns des thèmes qui ont été abordés :

- > Soutien à une entrée en EMS
- > Recherche de logement et accompagnement dans les démarches
- > Soutien dans les déclarations d'impôts
- > Soutien dans les démarches administratives
- > Demande de fonds, de subventions et d'allocations
- > Aide au budget
- > Aide informatique et explication des paiements avec code QR
- > Aide psychologique et orientation sur le réseau

Durant l'année 2024, ce sont plus de 20 personnes, qui ont pu bénéficier des compétences, de la bienveillance et de l'écoute de Dôme Seniors.

Sorties des seniors

Tout au long de l'année, le service de la cohésion sociale a proposé, à un rythme mensuel, des sorties spécialement organisées pour les seniors de la commune. Ces moments de convivialité, toujours très attendus, ont permis aux participants de découvrir des lieux variés, de partager des repas chaleureux et de tisser des liens.

En moyenne, ce sont entre 30 et 40 personnes différentes qui ont pris part à ces sorties au fil de l'année. La grande sortie a réuni 72 personnes. Cette belle participation témoigne de l'importance de ces rendez-vous, qui offrent aux aînées l'occasion de sortir du quotidien, de se divertir, et de rester actifs socialement.

Le service de la cohésion sociale se réjouit de poursuivre cette dynamique en 2025, avec autant d'enthousiasme et d'attention portée au bien-être de nos seniors.

Fête des nonagénaires

En 2024, nous avons eu le plaisir de fêter les 90 ans de Mesdames Guillermin et Charveys. Un repas de terroir a été organisé à l'auberge communale en leur honneur, en présence de l'exécutif communal et du fils de l'une d'elles. Ce fut l'occasion d'échanger sur leurs parcours de vie, leurs souvenirs et les changements qu'elles ont traversés.

Les autorités ont honoré ce moment avec un discours et des cadeaux soigneusement choisis. Cet évènement a été un beau moment de partage et de reconnaissance.

Plan canicule

Afin de faire face aux épisodes de forte chaleur, plusieurs mesures de prévention ont été mises en place à l'échelle de l'ensemble du territoire communal. Une campagne de communication a également été menée afin de sensibiliser la population aux bons réflexes à adopter en période de canicule.

Dès le déclenchement du plan canicule par la Direction générale de la santé, un suivi attentif a été assuré, notamment par la prise de contact avec les personnes les plus vulnérables. Grâce à une organisation rigoureuse et une coordination efficace, le soutien de l'IMAD n'a pas été nécessaire.

Cohésion sociale

Aide humanitaire internationale

Au vu des catastrophes naturelles survenues dans le monde en 2024, la commune a versé un budget de 13'500 F à diverses associations à travers le monde.

Aide sociale nationale

En 2024, des aides ont été versées aux associations et fondations suivantes :

- > Association du Derby des Bois
- > Association ADN Projet, activités 2023
- > Finale éducation routière
- > Fondation Eduki
- > Association du Pregny Alp Festival
- > Association Escapade familiale 2023
- > Corps de musique de Landwehr
- > Association sportive des Schtroumpfs
- > Soutien pour handi-sport – Mairie de Dardagny
- > Harmonie Genthod-Bellevue
- > Sonja Bossart – Thérèse Lechat Trio, subvention pour la production d'un album
- > Samaritains section Versoix en environ
- > Nettoyage annuel du lac – Aqua Diving Club
- > Association Anima, Psychomotricité par le cheval
- > Association Central Geneva Wing Tsun
- > Association La Caravane de solidarité
- > Courir pour aider – Subvention pour Karen Suisse
- > Amicale des sapeurs-pompiers de Collex-Bossy

Action sociale communale

Soucieuse d'offrir le meilleur accompagnement possible aux projets d'aide au développement qu'elle soutient, la commune s'est associée à la Fédération genevoise de coopération pour un budget de 14'135 F.

Association seniors

La création de l'Association Seniors de Collex-Bossy (ASCB) a été officiellement votée à l'unanimité en mars 2024. Cette nouvelle structure, pensée par et pour les aînées de la commune, a immédiatement rencontré un franc succès. Déjà en amont, le 19 octobre 2023, Madame Saugy et Monsieur Gyl Vigneron avaient été élus co-présidents, posant les bases d'un projet solide et fédérateur.

Depuis sa création, l'ASCB propose avec enthousiasme une palette d'activités adaptées aux besoins et envies des seniors : rencontres conviviales, jeux de société, sorties, conférences ou encore moments de partage autour d'un café. L'association s'est imposée comme un acteur incontournable du lien social à Collex-Bossy. Elle permet aux participantes de rester actifs, de créer de nouveaux liens et de profiter pleinement de leur temps libre dans un cadre chaleureux.

La Commune adresse ses remerciements les plus sincères à toute l'équipe et le comité de l'ASCB pour son dynamisme, sa créativité et son engagement au service du bien-être de nos aînées.

Une tulipe pour la vie

La commune a renouvelé son soutien aux personnes atteintes par le cancer du sein en participant à la campagne 1 Tulipe pour la VIE organisée par l'association l'aiMant Rose. Afin de représenter la proportion de femmes atteintes par un cancer du sein au cours de leur vie, 63 tulipes blanches et 9 tulipes roses ont fleuri au rondpoint des Biolay. De nouveaux bulbes ont été plantés à l'automne sous le platane de Bossy, l'éclosion simultanée de massifs de tulipes roses et blanches dans les communes éblouira encore le public au printemps prochain.

Associations

Tout au long de l'année 2024, les associations sportives et culturelles de Collex-Bossy ont été particulièrement actives, contribuant à la richesse et à la vitalité de la vie communale.

Qu'il s'agisse d'activités sportives régulières, de représentations artistiques, d'ateliers créatifs ou d'événements ponctuels, ces associations ont su proposer une offre variée et accessible, destinée aussi bien aux enfants qu'aux adultes. Grâce à leur engagement, les habitants ont pu s'épanouir, se rencontrer et partager des moments conviviaux.

La Commune adresse ses sincères remerciements à toutes les personnes bénévoles et membres d'associations pour leur dévouement, leur enthousiasme et leur implication constante. Leur action contribue chaque jour à faire de Collex-Bossy une commune vivante, ouverte et solidaire.

Service de la cohésion sociale

Le Service de la cohésion sociale a pour mission de :

- > collaborer et soutenir les associations sportives et culturelles
- > collaborer avec l'école et le Petit Chevalier
- > collaborer avec le GIAP
- > être en lien avec l'association des cuisines scolaires
- > proposer des projets pour toutes les générations
- > offrir des soutiens spécifiques sur des thématiques sociales ciblées

Conformément à l'article 4 de la loi sur la répartition des tâches entre les communes et le canton (LRT-1), les communes sont compétentes pour des actions de proximité en faveur des seniors.

Manifestations communales

Vœux de la Mairie et remise du Mérite communal

La cérémonie des vœux de la Mairie a été marquée par un moment émouvant : la remise du Mérite communal à Jacqueline Artique et Danielle Toninato. Anciennes secrétaires générales, elles ont travaillé au total 52 ans pour la commune. Leur professionnalisme, leur gentillesse et leur dévouement ont beaucoup compté pour Collex-Bossy.

Danielle Toninato a partagé ses souvenirs de 26 années passées à la commune, évoquant les nombreux changements, comme le passage de la machine à écrire à l'ordinateur ou encore l'évolution de l'équipe administrative. Jacqueline Artique a, elle aussi, replongé le public dans le passé, racontant le temps où un seul bureau servait à tout, sans chauffage ni téléphone. Elle a fait sourire l'assemblée avec une anecdote sur des stencils échangés contre des cartons de vin!

Le groupe Wen & Phil a ouvert la soirée en musique. Frédéric Betto, président du Conseil municipal, a animé la cérémonie avec un discours drôle et apprécié de tous. Un apéritif a ensuite été servi par les Dames paysannes et femmes rurales genevoises, accompagné d'une dégustation de vins locaux. Un grand merci à toutes celles et ceux qui ont contribué à cette belle soirée.

Promotions scolaires

Le 28 juin, les élèves de l'école ont clôturé l'année scolaire 2023-2024 dans une ambiance aussi dynamique que joyeuse, placée sous le signe du sport. Un clin d'œil tout particulier a été adressé au kayakiste genevois Martin Dougoud, dont le parcours exceptionnel a servi de fil conducteur à cette journée.

Tout au long de l'année, Martin Dougoud est venu à la rencontre des élèves, partageant avec eux sa passion, son engagement et les valeurs du sport. Ses échanges inspirants ont suscité l'enthousiasme et encouragé chacun à poursuivre ses rêves, quelle que soit la discipline choisie.

La fête de fin d'année a été un véritable succès, marquée par la joie communicative des enfants. Ils ont pu profiter d'un large éventail d'activités : château gonflable, balades en poney, initiation au tchoukball, expéditions spéléologiques et ateliers de fabrication de toupies en bois propulsées par un vélo à pédales une animation très appréciée.

Une belle nouveauté a enrichi cette édition 2024 : la présence de l'association Bolivia Muñeca, qui a proposé un voyage culinaire au cœur de la Bolivie. Les participants ont eu le plaisir de découvrir des spécialités typiques, ravissant les papilles et ajoutant une touche internationale à cette fête déjà haute en couleur.

L'événement n'aurait pu se dérouler sans le soutien précieux de plusieurs partenaires locaux. Nous remercions chaleureusement l'AJA, le FC Collex-Bossy, l'APE et l'Amicale des pompiers, dont l'engagement constant et la présence fidèle contribuent, année après année, à faire de cette fête un moment inoubliable pour petits et grands.

Fête nationale

Le 31 juillet, l'esplanade communale a vibré au rythme de la fête nationale, rassemblant la population pour une soirée sous le signe de la convivialité et des traditions.

Le point d'orgue de la soirée a été une démonstration folklorique de cor des Alpes, symbole sonore de nos montagnes. Les habitants ont eu l'opportunité unique de s'essayer à cet instrument majestueux, ajoutant une touche interactive et éducative à la fête. Nous avons eu l'honneur d'accueillir Madame Karine Bruchez, présidente de l'Association des communes genevoise dont la présence et le discours ont été vivement appréciés.

Le cortège aux lampions, tous réalisés à la main par les enfants, a apporté une magie lumineuse à l'événement. Ces créations artisanales ont illuminé la nuit, guidant les pas des participants jusqu'au point culminant de la soirée : la contemplation du feu de joie, un punch à la main.

La fête a continué en musique avec le groupe Rock Shaker's qui a fait danser la foule jusqu'à 1h du matin,

concluant ainsi la soirée sur une note énergique et festive. Nos remerciements vont à l'Amicale des pompiers, qui a brillamment géré la restauration et la buvette, et à toutes les personnes ayant contribué au succès de cette manifestation.

par les enfants, a réchauffé les mains et les cœurs dans la fraîcheur hivernale.

La soirée s'est clôturée en musique, portée par un DJ qui a fait vibrer la piste de danse jusqu'à la fin de cette belle célébration conviviale.

Journée Éco'Ilex-Bossy

Sous un magnifique soleil, près de 60 participants ont sillonné les routes et chemins de Collex-Bossy pour ramasser plus de 50 kg de déchets, dont 600 mégots. Parmi les trouvailles les plus insolites du jour figuraient une béquille, une cravache d'équitation, une chaussure et même une grande poubelle violette! Après l'effort, le réconfort: de délicieuses pizzas au feu de bois ont récompensé avec gourmandise l'engagement de toutes et tous. Placée sous le signe de l'anti-gaspillage, l'édition 2024 a une fois de plus démontré la belle énergie collective et le sens civique des habitants de la commune.

Fête de l'Escalade

La traditionnelle Fête de l'Escalade a une fois encore rassemblé les habitants de la commune et les élèves de l'école primaire pour célébrer avec ferveur un pan emblématique de l'histoire genevoise. Les festivités ont débuté par un cortège aux flambeaux, rythmé par le battement d'un tambour. Petits et grands, costumés sur le thème « Ici, c'est Genève », ont défilé dans les rues du village avant de rejoindre la chapelle, où les attendaient les tirs de canon spectaculaires de l'association Cinerea Aquila.

À la salle communale, l'ambiance était à la fête: un clown malicieux a su captiver les enfants avec ses farces et ses chorégraphies endiablées. L'un des moments forts de la soirée fut sans conteste le concours de déguisements en groupe, qui a révélé une belle dose de créativité! Les gagnants sont repartis avec de superbes lots: entrées aux jeux de grimpe de la ferme Gindre-Constantin, billets pour Aquaparc et session d'escape room. Côté gourmandises, la Confrérie de l'Épée de Bossy-sur-Collex et l'Association des parents d'élèves ont régalié les convives. La traditionnelle soupe aux légumes, préparée à partir des légumes apportés



Chapelle, centre culturel

À Collex-Bossy, la culture occupe une place essentielle au cœur de la vie communale. Elle rassemble, elle inspire, elle crée du lien. Tout au long de l'année 2024, une programmation riche et variée a été proposée, avec pour objectif de toucher toutes les générations et de répondre à la diversité des sensibilités artistiques de nos habitants.

Concerts classiques, spectacles d'improvisation, théâtre pour enfants, expositions d'art contemporain, musiques du monde, projections, conférences... Chaque événement est le fruit d'un travail de recherche attentif, mené avec passion et exigence. Les artistes sont sélectionnés avec soin pour la qualité de leur proposition et leur capacité à créer une rencontre authentique avec le public. La commune veille aussi à proposer des cachets équitables, affirmant ainsi son soutien aux métiers de la culture.

Parmi les temps forts de l'année, la Soirée du Monde connaît un succès grandissant. Chaque édition met à l'honneur un pays différent à travers sa cuisine, sa musique, ses couleurs et ses traditions. Véritable voyage sensoriel, elle permet aux familles et générations de se retrouver dans une ambiance conviviale, festive et interculturelle.

Afin d'accueillir les artistes dans des conditions optimales, la commission culture de la commune a fait l'acquisition en août 2024 d'un piano à demi-queue, un investissement de qualité qui ouvre la voie à des prestations musicales d'un niveau encore plus élevé.

À travers cette dynamique culturelle, Collex-Bossy affirme son attachement profond à la diversité, à la transmission et à l'émotion partagée. La culture y est vivante, accessible, et elle continue d'enrichir le quotidien de chacun avec générosité.

Saison culturelle 2024

En 2024, la saison culturelle de Collex-Bossy a poursuivi son élan, offrant aux habitants de tous âges une programmation aussi diversifiée qu'inspirante.

Parmi les moments forts de l'année, une soirée d'improvisation pleine d'humour, un spectacle de magie dédié aux enfants, et une exposition d'art ont su rassembler et émerveiller petits et grands. Une soirée placée sous le signe de la country rock a été proposée, bien que, malgré tous nos efforts, elle n'ait pas rencontré le succès espéré, rappelant que chaque projet culturel est aussi un pari.

L'un des instants les plus mémorables fut sans doute la soirée Candlelight, portée par deux musiciens talentueux de l'Orchestre de Chambre de Genève. Exceptionnellement organisée en extérieur, dans le cadre enchanteur de la Chapelle, cette soirée a rayonné sous les étoiles, enveloppée par la lumière douce du calendrier de l'Avent et la chaleur du brasero.

Un apéritif gourmand offert par l'Auberge de Collex-Bossy a également ravi les papilles du public, venu nombreux. Cette attention, à la fois simple et généreuse, a contribué à faire de cette soirée un moment de partage authentique et de joie collective, que beaucoup garderont en mémoire.

Nous tenons à remercier chaleureusement Madame Garcia et Madame Silva pour leur aide précieuse à la construction du sapin en bois, qui a illuminé la façade de la Chapelle. Un immense merci également à Madame Garcia pour la réalisation des adorables bonhommes de neige, qui ont apporté une touche de poésie et d'émerveillement à nos festivités hivernales.

Exposition – Les Bisons de Collex-Bossy

En 2024, Collex-Bossy a rendu hommage à ses emblématiques résidents à quatre pattes : les bisons. Une exposition en pleine nature a permis aux visiteurs de découvrir leur histoire fascinante, leur rôle dans la biodiversité locale, et leur présence unique sur notre territoire communal depuis plus de 30 ans. Tout a commencé en 1990, lorsque Monsieur Laurent Girardet introduit un troupeau de bisons sur les terres de Collex-Bossy, transformant les prairies du coin en un véritable Far West genevois. Ces impressionnants animaux, symboles de l'Amérique du Nord, ont été transportés par avion et se sont parfaitement acclimatés aux vastes étendus de notre commune.

Activités culturelles

L'exposition, organisée en extérieur le long d'un parcours accessible à toutes et tous, illustre les photos de Florence Strub, qui a su capturer avec sensibilité et talent la majesté des bisons et leur environnement naturel à Collex-Bossy. À l'auberge de Collex-Bossy, les silhouettes des bisons ornent les murs, renforçant leur présence dans le quotidien des habitants et des visiteurs. Bien plus qu'un clin d'œil décoratif, ils incarnent aujourd'hui un symbole vivant de l'identité locale, mêlant patrimoine naturel et enracinement culturel.

Grâce à cette exposition, la commune a pu mettre en lumière l'héritage naturel et visionnaire de M. Girardet. Une belle manière de redécouvrir ces gardiens paisibles qui font la fierté de Collex-Bossy.

Calendrier de l'Avent

Pour la première fois, la manifestation communale du Calendrier de l'Avent s'est tenue à la Chapelle, dans le cadre d'un concert de la saison culturelle 2024-2025, en lieu et place de la Mairie. Ce changement de lieu a permis d'offrir un moment encore plus convivial et chaleureux, dans une ambiance intimiste magnifiée par la musique et les lumières. Le public était au rendez-vous, et les retours ont été très positifs : nombreux sont les habitants qui nous ont fait part de leur enthousiasme face à cet événement.

Ce succès encourageant montre combien les traditions peuvent évoluer tout en gardant leur esprit, et combien les liens entre culture et vie communale sont porteurs de sens.

Bilan culturel 2024

Au total, l'année 2024 a proposé à la population de Collex-Bossy :

- > deux spectacles dédiés aux enfants,
- > deux expositions artistiques, dont une exposition des Bisons à l'air libre
- > une soirée cinéma conviviale,
- > neuf concerts variés, touchant différents styles musicaux.

Cette diversité témoigne de l'engagement constant de la commune et des acteurs culturels pour offrir une programmation de qualité, capable de toucher toutes les générations et de répondre aux attentes d'un large public.

Agenda culturel des 4 communes

Depuis plusieurs années, les communes de Genéthod, Bellevue, Pregny-Chambésy et Collex-Bossy s'unissent autour d'un projet commun : l'agenda culturel intercommunal. Deux fois par an, les responsables culturels et les chargés de communication des quatre communes se réunissent pour élaborer ensemble une programmation diversifiée, cohérente et accessible à tous.

Cette belle collaboration permet non seulement de mutualiser les ressources et les idées, mais aussi de donner une visibilité accrue aux événements organisés localement. Chaque semestre, l'agenda recense les spectacles, expositions, concerts, conférences et animations proposées sur l'ensemble du territoire, offrant ainsi aux habitants une offre culturelle riche et variée, accessible à quelques minutes de chez vous. Ce travail collectif, fondé sur l'échange, la complémentarité et l'enthousiasme, contribue à dynamiser la vie culturelle de nos communes et à favoriser la participation de tous les publics, quels que soient leur âge ou leurs centres d'intérêt.

Nous remercions chaleureusement l'ensemble des partenaires et des équipes impliquées dans ce projet, qui fait rayonner la culture au-delà des frontières communales et renforce le lien entre les habitants.

Art en Campagne

Art en campagne est bien plus qu'une exposition : c'est un souffle artistique et humain qui traverse la commune de Collex-Bossy, mobilisant tous les deux ans artistes, bénévoles, habitants et visiteurs autour d'un thème inspirant. En 2025, l'événement célébrera sa 10^e édition, une étape symbolique à la hauteur de la richesse et de la diversité qu'il a su développer au fil des ans.

Derrière cette réussite, un nom s'impose naturellement : Madame Meike Noll-Wagenfeld. Elle incarne avec passion et discrétion l'âme de ce projet. Grâce à son élégance naturelle, son exigence artistique, sa capacité à fédérer et son engagement constant, Meike a su inscrire Art en campagne dans le paysage culturel local et transfrontalier.

L'année 2024 a été consacrée à un travail préparatoire considérable :

- > Réflexion sur le thème de l'exposition
- > Recherche et sélection des artistes
- > Coordination avec les partenaires franco-suisses
- > Repérage des lieux d'exposition
- > Élaboration de la logistique d'accueil du public et des œuvres
- > Définition des supports de communication, et mise en place des dossiers de demande de soutien et de financement

Tout ce travail de fond, souvent invisible, est réalisé avec une rigueur remarquable et une générosité qui forcent l'admiration.

L'édition anniversaire de 2025 s'annonce déjà comme un moment fort, à la fois festif, émouvant et fédérateur. Elle rendra hommage au chemin parcouru, tout en regardant vers l'avenir avec curiosité et audace.

Nous remercions chaleureusement Meike Noll-Wagenfeld pour cette décennie d'engagement au service de l'art, du dialogue, et de notre commune, et nous nous réjouissons de découvrir, aux beaux jours de 2025, le fruit de cette préparation patiente et passionnée.

Bibliobus

Le bibliobus stationne trois heures, un mercredi par mois, sur le parking en face du local de la voirie.

En 2024, une baisse de 26% a été enregistrée. Le total des prêts d'ouvrages, adulte et jeunesse confondus, s'est élevé à 1'142 contre 1'539 en 2023. Aucune inscription n'a été annoncée.

Quelques chiffres

	2023	2024	Évol.
Prêts Adulte	465	407	-12%
Prêts Jeunesse	1'074	735	-32%
Total prêts	1'539	1'142	-26%
Inscription Adulte	3	0	-100%
Inscription Jeunesse	3	0	-100%
Collectivités	0	0	0%
Total inscriptions	6	0	-100%
Nb de tournées	12	12	0%
Moy. prêts / tournée	128.3	95.2	-26%
Fréquentation	295	274	-7%
Nb de pers. / tournée	24.6	22.8	-7%

Le service est gratuit pour les habitants et la contribution communale s'élève à 3'681 F.

SERVICE

DU



CP

24

SERVICE
DU FEU

URGENT
118



Sapeurs-pompiers volontaires (CP24)

L'année 2024 a été une année chargée pour la Compagnie 24. Riche en symbolique car nous avons célébré nos 200 ans d'existence et été acteurs d'un nombre impressionnant d'événements. L'année a débuté par la réussite intégrale de notre inspection. Tant du côté opérationnel qu'administratif, rien n'a été reproché et nous avons obtenu un magnifique « feu vert » de la part de l'OCCPAM.

Les formations selon le nouveau procédé ont été très suivies par nos sapeurs et beaucoup de nouveautés sont à intégrer au fur et à mesure. Nos groupes de spécialistes continuent de s'organiser et de s'adapter de manière remarquable. Notre Plt Marc Bezencon a suivi la nouvelle et exigeante école de Commandant, ce qui lui permettra de pouvoir apporter une belle continuité de la Compagnie à partir du 1^{er} juillet 2026.

Les événements climatiques du mois de juin nous ont tout particulièrement occupés. Ces événements ont une fois de plus démontré l'importance de disposer de forces locales, parfaitement formées et prêtes en tout temps. Le fait que le village du hameau de Bossy ait été fortement impacté malgré sa situation en hauteur démontre que tout peut arriver.

Un véhicule de transport de personnes a rejoint notre caserne pour une meilleure flexibilité et pour que chaque déplacement puisse se faire en toute sécurité. Une nouvelle motopompe et des nouveaux casques sont aussi venus étoffer le dispositif. Ces beaux investissements permettent à toute la Compagnie de continuer à offrir des prestations de qualité, tout en se projetant vers l'avenir.

Quelques chiffres au 31 décembre 2024 :

- > 28 sapeurs-pompiers (dont 1 aspirant)
- > environ 180 alarmes gérées dans le cadre du groupement
- > environ 14 interventions sur notre Commune mais une quinzaine en plus dans le cadre des intempéries de juin
- > 10 assemblées d'État-major
- > 6 exercices de Compagnie
- > 9 exercices pour porteurs d'appareils de protection de la respiration et 4 exercices de spécialistes ATIC.

Dans l'ensemble, nous sommes fier que la Compagnie 24 puisse continuer de garantir un très bon échelon opérationnel, un excellent niveau de formation et une vision d'avenir.

La Compagnie remercie la Mairie pour son soutien et son écoute attentive qui nous permet de continuer à proposer un haut niveau opérationnel.

Éric Hubmann, cdt. cap.

200 ans de la Compagnie 24

L'année 2024 marque un jalon historique pour la commune de Collex-Bossy : le bicentenaire de l'intégration de la Compagnie 24 au sein des sapeurs-pompiers genevois.

Deux siècles d'histoire, de dévouement et de courage, qui témoignent de la contribution essentielle de cette compagnie à la sécurité et à la cohésion de notre région.

Soutenue par la Mairie et les autorités locales, la Compagnie 24 a brillamment passé cette année l'inspection triennale cantonale, confirmant son professionnalisme et sa rigueur. Elle a également modernisé son dispositif opérationnel avec de nouveaux équipements :

- > Un véhicule de transport renforçant la sécurité des interventions
- > Une motopompe moderne adaptée aux défis climatiques actuels
- > Des nouveaux casques répondant aux normes les plus récentes

Fort de ses 29 sapeurs actifs, la Compagnie 24 incarne les valeurs de solidarité, d'esprit d'équipe et de service public. Toujours centrée sur l'humain, elle partage régulièrement ses ressources et son savoir-faire avec les communes voisines, contribuant ainsi à la grande chaîne de secours genevoise.

À travers ces 200 ans d'engagement, la commune de Collex-Bossy exprime sa profonde gratitude et sa fierté envers toutes celles et ceux – anciens comme actuels – qui font vivre cette belle tradition de courage, de proximité et de dévouement au service de la collectivité.

Patrouilleurs scolaires

Les patrouilleurs scolaires jouent un rôle essentiel dans la sécurité des enfants aux abords de l'école. Présents aux heures d'entrée et de sortie, ils veillent à ce que les élèves traversent les routes en toute sécurité, réduisant ainsi les risques d'accidents. Au-delà de leur mission de surveillance, ils sensibilisent aussi les enfants aux règles de circulation et au comportement à adopter pour se déplacer en toute sécurité. Leur présence rassure les parents, les enseignants et l'ensemble de la communauté.

Depuis maintenant sept années, la sécurité des élèves aux abords des écoles de Collex-Bossy est assurée avec sérieux et dévouement grâce à l'engagement de deux patrouilleurs scolaires: Laurent Gitton et Ali Dast Nazar. Ces deux agents travaillent en alternance aux heures cruciales des entrées et sorties scolaires, veillant à ce que les enfants traversent les routes en toute sécurité. Grâce à leur vigilance et à leur sens des responsabilités, Laurent et Ali contribuent activement à la prévention des accidents et à la sensibilisation des jeunes piétons aux règles de circulation.

La commune tient à remercier chaleureusement ces deux patrouilleurs pour leur implication exemplaire, année après année, dans la protection des enfants.

Rentrée scolaire 2024

Lundi 19 août, la rentrée scolaire à Collex-Bossy a été marquée par une présence renforcée des forces de l'ordre, avec une particularité qui n'est pas passée inaperçue: la police montée. En effet, nos enfants ont été accueillis par des agents à cheval, un dispositif qui, au-delà de l'aspect sécuritaire, apporte une touche de proximité et de convivialité à ce moment important de l'année.

Les chevaux, majestueux par leur stature, offrent une visibilité accrue aux policiers, leur permettant de surveiller plus efficacement les abords des écoles. Leur présence contribue également à apaiser les tensions éventuelles et à renforcer le sentiment de sécurité chez les parents comme chez les enfants.

Symbole de tradition et d'efficacité, la police montée est particulièrement appréciée. Elle offre aussi l'occasion aux plus jeunes de découvrir ces magnifiques animaux et d'échanger quelques mots avec les cavaliers, renforçant ainsi le lien entre la police et la population.

La mairie tient à remercier chaleureusement tous les agents mobilisés pour cette rentrée, ainsi que les cavaliers et leurs montures, qui ont contribué à faire de cette journée un moment serein et agréable pour toute la communauté scolaire.

Protection civile, Office régional de protection civile – ORPC

En 2024, l'ORPC Valavran a totalisé 1038 jours de service, répartis entre 22 Cours de Répétitions (CR), 2 interventions en faveur de la collectivité (IFC), et 1 engagement en cas de catastrophe (CATA). L'année a été marquée par des actions variées visant à renforcer la préparation des équipes et soutenir la communauté.

Parmi les événements importants, l'ORPC Valavran a été sollicité en juin pour prêter main-forte au canton du Valais, à la suite de violents épisodes de pluie et de vent. Durant 4 jours, 16 collaborateurs ont montré un engagement exemplaire sur le terrain.

En septembre, l'ORPC a renforcé sa collaboration avec la Police, formant ses équipes à la gestion de la circulation et à la prise en charge des personnes à mobilité réduite. Un moment particulièrement marquant fut une sortie pour les personnes âgées de l'EMS Saint-Loup, à laquelle les collaborateurs ont participé en organisant un repas et un loto, créant un moment de partage très apprécié.

En novembre, un partenariat fructueux a été établi avec le service PBC (Protection des Biens Culturels), pour un exercice de collaboration avec les archives des Exercices de l'Arquebuse. Ce projet a permis de renforcer la coopération entre les équipes, avec une suite déjà prévue pour 2025.

L'année a aussi été marquée par des formations, comme celle pour l'obtention du permis poids lourds, avec 9 collaborateurs réussissant les examens.

Enfin, des changements dans l'équipe ont eu lieu, avec l'arrivée du Lt Volodia Dupraz en tant que Chef de Service Assistance et la succession du Capitaine Christian Devaud par le Capitaine Frédéric Colleoni au 1^{er} janvier 2025.

Le Major Stéphane Granger conclut en remerciant les collaborateurs pour leur efficacité et en exprimant sa gratitude envers les autorités et les partenaires pour leur soutien.

Compte-rendu de l'année 2024

Une année de plus se clôture pour l'ORPC Valavran. Avec 22 Cours de Répétitions (CR), 2 interventions en faveur de la collectivité (IFC) et 1 engagement catastrophe (CATA), cela représente 1038 jours de service réalisés. C'est toujours un honneur de pouvoir montrer la motivation de nos soldats, tout comme le niveau de préparation aux interventions.

Je voudrais souligner tout particulièrement l'importance des cours de répétitions, lesquels permettent d'entraîner nos équipes à faire face à toutes sortes de situations.

L'essai des sirènes donne le ton pour le lancement annuel des CR, avec un résultat de 100% des avertisseurs fonctionnels pour notre organisation. Il s'en est suivi les CR suivants :

- > Le service Constructions a pris le relais avec un CR qui nous a permis de clôturer les points relevés par le canton lors des CPC de 2022 et 2023. Excellente semaine accomplie avec brio par cette petite équipe très performante.
- > Le service PBC (protection des biens culturels) s'est ensuite réuni durant 3 jours pour un CR consacré à la mise à jour des documents de travail de ce service.
- > L'inventaire complet du matériel a été réalisé, comme chaque année, durant le CR Matériel qui s'est tenu au mois de mars, durant une semaine.
- > Le CR Télématique, avec la mise à niveau de nos transmissions, réseau informatique et logiciels, ainsi qu'un « refresh » radio constant durant les divers CR.

> Rapport EM suivi d'une visite et d'échanges instructifs avec nos homologues de la région de l'Aude.

> Le CR Appui du printemps avec divers travaux qui nous permettent d'entraîner et d'utiliser notre savoir et nos outils, comme par exemple, sur la commune de Pregny-Chambésy, avec le remplacement de plusieurs perchoirs à rapaces et la réfection de barrières à l'étang des écrevisses. Pour la commune de Céligny, ce fut un nettoyage du Brassus, avec extraction des troncs tombés durant l'hiver, tandis qu'une équipe s'attelait à casser de la pierre au cimetière, afin d'exercer tous nos moyens de démolitions, sur la commune de Genthod, et qu'une seconde équipe remplaçait le revêtement au sol du cheminement dans le parc du Saugy.

> Au mois de juin, c'est le tour du CR CPA (contrôle périodique des abris), comme annoncé l'an dernier, ce CR a été dédié aux constructions défectueuses et à la restructuration du bureau CPA, nous n'avons pratiquement plus de dossiers en suspens, et le bureau est entièrement réorganisé.

> Au mois de juillet, après plusieurs violents épisodes de pluies et de vent, nous avons été sollicités pour prêter mains fortes au canton du Valais, sous la direction du canton de Genève. Je tairais la gestion de cet engagement, mais relèverais la qualité de nos 16 collaborateurs envoyés sur le terrain ainsi que l'engagement sans faille durant 4 jours.

> En septembre, c'est un second CR Appui qui se déroula sur la commune de Genthod, avec quelques interventions dans la propriété occupée par le Bel Age, où nous avons pu entraîner nos collaborateurs avec divers outils, tandis qu'une seconde équipe créait de nouveaux barrages sur le petit cours d'eau qui alimente l'étang des écrevisses à Pregny-Chambésy, et une troisième équipe se chargeait de terminer les cheminements du parc du Saugy.

> Septembre fût également l'occasion de renouer notre collaboration avec la Police, pour la formation de nos collaborateurs Assistance, à la gestion de la circulation. Ce fût également une formation à la prise en charge des personnes à mobilité réduite, avec le renfort du club des personnes en fauteuil roulant, puis finalement une semaine ponctuée par la prise en charge de personnes âgées à l'EMS de Saint-Loup, pour une sortie sur le site d'Ecogia, où un repas leur a été servi, suivi d'un Loto pour l'ensemble des participants. Un magnifique moment de partage entre nos collaborateurs et nos aînés.

Sécurité

Vous l'avez bien compris, ce fût un CR intense, mais au combien satisfaisant puisque nous avons pu exercer divers engagements potentiels de nos équipes.

> Début octobre, un second CR Constructions s'est tenu durant 3 jours, avec les entretiens et le suivi de nos abris de grandes capacités.

> Ayant été approché durant l'été dernier par la responsable des archives des Exercices de l'Arquebuse et de la Navigation, nous avons pu, avec notre service PBC, collaborer avec cette entité durant 3 jours au mois de novembre. Ce fût un exercice grandeur nature, et autant nos collaborateurs, que les responsables du musée, se sont réjouis du succès de cette collaboration. Une suite est déjà programmée pour 2025.

> Enfin, nous avons été sollicité in extrémis pour assurer la sécurité des usagers de la route et des coureurs tout au long du parcours de la course des 20km de Genève au mois de novembre toujours.

Le CIFP nous ayant proposé une formation au permis poids lourds, ce sont 9 collaborateurs que nous avons présentés, 8 ont réussi l'examen C1 et D1, dont un C1E et D1E et un collaborateur finalisera son examen au mois de janvier prochain.

Finalement, en ce qui concerne l'État-major de l'ORPC Valavran, le Lt Volodia Dupraz nous rejoint en qualité de Chef de Service Assistance, nous pouvons désormais compter sur le Plt Bladymir Corrales qui nous a rejoint au titre de volontaire, et je tiens à souligner le volontariat du Plt Damien Thurre, du Plt Sebastian Gfeller, du Plt Cédric Dörig, du Plt Sébastien Vuille, du Sof Timothée Guex et du sdt Nicolas Beyeler qui poursuivent l'aventure PCi à nos côtés, ces derniers n'étant plus astreints au 31.12.2024. À cette même date, nous prendrons congé officiellement de notre Capitaine Christian Devaud, et c'est le Capitaine Frédéric Colleoni qui lui succédera au 1^{er} janvier 2025.

En chiffres, l'année 2024 comptabilise 861 jours de CR, 73 jours de Cata, 117 jours isolés et 60 jours sans APG.

Je tiens à remercier tous les collaborateurs de l'ORPC Valavran pour leur efficacité et leur réactivité durant l'année écoulée, et je remercie nos autorités et nos partenaires pour la confiance accordée.

Major Stéphane Granger, cdt-ORPC Valavran

Plan directeur communal (PDCom)

Suite au préavis favorable du Conseil d'État sur la mise à jour du plan directeur communal et du plan directeur de chemin pour piétons, le Conseil municipal a voté le 30 janvier 2024, à l'unanimité, une résolution décidant :

- > d'adopter le Plan directeur communal (PDCom) et le Plan directeur des chemins pour piétons (PDPC) de Collex-Bossy;
- > d'inviter le maire à transmettre ce Plan directeur communal et le Plan directeur des chemins pour piétons (PDPC) de Collex-Bossy au Conseil d'État en vue de son approbation.

Ce plan directeur communal a été approuvé par le Conseil d'État le 14 août 2024.

Parcelle des Houchettes

Les architectes retenus dans le cadre du concours d'architecture effectué en 2016-2017 ont été mandatés pour optimiser le projet retenu et le rendre conforme aux objectifs financiers, du nombre de place de parking, d'accès depuis la route de Collex et la volonté de maintenir un bâtiment de type « immeuble avec encadrement de personnes âgées (IEPA) ». À ce sujet, une demande d'aide financière a été faite au conseiller d'État en charge, car notre IEPA prévoit moins d'appartements que les 50 subventionnables. La réponse est encourageante.

La commission ad hoc a pris connaissance des résultats et a ainsi pu définir plus précisément le programme des constructions sur cette parcelle.

Forêts

L'association des propriétaires de forêts, dont la Commune est membre, a poursuivi la gestion de la coupe de bois de la commune conformément à un plan d'entretien établi.

Environnement et transition écologique

L'église de Collex-Bossy: un refuge pour les Oreillards gris

Le Centre de Coordination Ouest pour l'étude et la protection des chauves-souris (CCO) de Genève a mis à l'honneur l'église de Collex-Bossy, dans un film dédié à un enjeu écologique discret mais crucial: l'impact de la pollution lumineuse sur les chauves-souris.

Ce site communal, resté sans éclairage artificiel nocturne, constitue un exemple rare et précieux de préservation de l'environnement nocturne. Il abrite notamment une colonie d'Oreillards gris (*Plecotus austriacus*), une espèce de chauve-souris protégée, discrète et vulnérable.

Ces mammifères nocturnes, essentiels à l'équilibre écologique, se nourrissent d'insectes, participent à la régulation naturelle des nuisibles et à la pollinisation. Pourtant, la lumière artificielle perturbe fortement leurs comportements, en modifiant leurs zones de chasse, leurs cycles de reproduction et leurs déplacements.

L'église de Collex-Bossy, en offrant un environnement sombre et calme, permet à ces chauves-souris de s'épanouir. Le film du CCO souligne cet exemple de cohabitation harmonieuse entre humains et faune sauvage, et encourage les communes à:

- > limiter l'éclairage autour des bâtiments sensibles,
- > adopter des éclairages doux, orientés et temporisés,
- > créer des zones de quiétude nocturne favorables à la biodiversité.

En valorisant ce patrimoine naturel local, Collex-Bossy confirme son engagement envers la transition écologique et la préservation de la biodiversité, avec une attention particulière portée aux espèces aussi fascinantes que méconnues, telles que l'Oreillard gris.

Mon école Zéro Déchet

À l'école de Collex-Bossy, les fêtes de fin d'année riment avec écoresponsabilité. Une fois encore, les élèves ont relevé le défi du zéro déchet en confectionnant leurs cadeaux de Noël dans des emballages réutilisables et durables.

Sous l'impulsion de leur enseignante, Chloé Grivel, les élèves s'engagent concrètement pour l'environnement, en accord avec les valeurs portées par notre commune. Cette initiative, à la fois créative, pédagogique et respectueuse de la planète, permet aux enfants de réfléchir à leur manière de consommer et de célébrer.

Au-delà de l'école, ce projet interpelle aussi les familles et la communauté locale. Peut-être avez-vous, vous aussi, adopté ces gestes simples chez vous? Ou peut-être est-ce l'occasion de s'y mettre, inspirés par l'élan positif de nos jeunes citoyens?

Ce type de démarche témoigne de l'esprit collectif et engagé qui anime l'école de Collex-Bossy. En choisissant de réduire les déchets, même au moment des fêtes, nous participons ensemble à un Noël plus conscient, plus respectueux et plus solidaire.

Extinction nocturne de l'éclairage public communal

Le 5 novembre 2024, le Conseil municipal a voté une résolution visant à mettre en place une extinction totale de certains lampadaires communaux et effectuer un bilan après une année de mise en service.

Cette décision fait suite à l'extinction partiel de l'éclairage des routes cantonales et est justifiée par le but d'une diminution de la pollution lumineuse impactant la santé des habitants, la faune et la flore. Cette extinction vise aussi une diminution de la consommation électrique communale.

Bulletin statistique

Désignation	Total en kg (an)	Moyenne en kg/hab.
Ordures ménagères – porte	275'470	160.3
Ordures ménagères – grue	34'678	20.2
Sous-total	310'148	180.5
Déchets de jardin	351'260	204.5
Déchets de cuisine	33'324	19.4
Verre	52'874	30.8
Papier	58'281	33.9
PET	4'050	2.4
Alu/fer blanc	2'849	1.7
Capsules café	5'907	3.4
Piles	439	0.3
Textiles	5'886	3.4
Encombrants	6'420	3.7
Ferraille/fer léger	720	0.4
Sous-total	522'009	303.8
Total déchets/hab. en kg		484.4

En 2024, la Commune poursuit ses efforts pour encourager le tri et la gestion responsable des déchets afin de réduire son impact environnemental et d'améliorer la qualité de vie de ses habitants.

- Pour plus d'informations:
- > Retripa SA
022 341 52 00
vernier@retripa.ch

Espaces de récupération

- Trois espaces communaux à disposition:
- > Collex-Voirie: derrière le local voirie-feu à Collex
- > Collex-Stade: au parking du stade Marc-Burdet
- > Bossy-Ornex: en face du château d'eau à Bossy

Tri des déchets

La levée des ordures ménagères non compostables a lieu chaque mardi dès 6h. Les sacs d'ordures ménagères doivent impérativement être déposés dans des conteneurs prévus à cet effet. Ces conteneurs ne peuvent être déposés en bord de rue que la veille au soir des jours de levée et doivent être rentrés le jour même.

Depuis le 1^{er} janvier 2023, la collecte des déchets de cuisine s'effectue porte-à-porte chaque mercredi dès 6h. Les habitants des maisons individuelles ainsi que ceux des habitats collectifs sont invités à s'équiper respectivement de bidons de levée ou de conteneurs ajourés, identifiés par le pictogramme des déchets de cuisine.

Les sacs compostables fermés doivent être déposés dans ces contenants. Ceux-ci doivent être placés en bord de route la veille au soir de la collecte et rentrés dans les plus brefs délais après le passage du service de levée. Les bidons, pictogrammes autocollants et sacs compostables sont disponibles gratuitement à la mairie.

Subventions

Voici le nombre de subventions eco21 reçu en 2024. Sur les 39, seules 3 ont été refusées.

Type de subvention	Nombre
Énergie	
Cellules photovoltaïques	6
Géothermie et pompes à chaleur	7
Cellules photovoltaïques AOG 2	1
Sous-total	14
Mobilité	
Abo demi-tarif CFF	16
Vélo	1
Vélo électrique	8
Sous-total	14
Total	39

Mobilité

Subventions TPG et cartes journalières CFF

En 2024, la Commune a poursuivi ses efforts afin de favoriser une mobilité accessible et durable pour l'ensemble de la population. Le soutien aux transports publics reste un axe important de la politique communale, notamment à travers la mise à disposition d'abonnements à tarifs préférentiels et la vente de cartes journalières CFF.

Concernant les abonnements annuels TPG, plusieurs catégories ont été proposées afin de répondre aux besoins des différentes tranches d'âge. Au total, 53 abonnements adultes ont été délivrés au tarif de 50 F, représentant un montant global de 2'650 F. Les seniors ont bénéficié de 16 abonnements annuels au tarif de 200 F, pour un total de 3'200 F. Enfin, 18 abonnements annuels juniors ont été attribués au même tarif, représentant 3'600 F.

En complément, la Commune a également soutenu la mobilité des plus jeunes à travers la mise à disposition d'abonnements mensuels juniors. Durant l'année, 103 abonnements ont été délivrés au tarif de 15 F, pour un montant total de 1'545 F. Ce dispositif permet notamment de faciliter les déplacements des jeunes pour leurs activités scolaires, sportives ou culturelles.

Par ailleurs, la Commune a poursuivi la vente de cartes journalières CFF, permettant aux habitantes et habitants de voyager à travers la Suisse à un tarif avantageux. En 2024, 142 cartes journalières ont été vendues. Parmi celles-ci, 14 ont dû être remboursées, principalement en raison d'annulations ou de modifications de plans de voyage.

À travers ces différentes prestations, la Commune confirme sa volonté de soutenir l'utilisation des transports publics et d'encourager des modes de déplacement respectueux de l'environnement. Ces mesures contribuent non seulement à faciliter la mobilité quotidienne des habitantes et habitants, mais aussi à promouvoir des alternatives à la voiture individuelle, en cohérence avec les objectifs de développement durable et de qualité de vie sur le territoire communal.

Grand nettoyage de printemps au bord du Marquet

Le Marquet, joyau naturel au cœur de notre commune, est un lieu de promenade très prisé par les habitants et les amoureux de la nature. Grâce à l'intervention d'Oliver et Alejandro, il a récemment retrouvé tout son éclat.

Pendant deux jours de travail intensif, ils ont mobilisé des engins lourds – une pelle de 8 tonnes et un dumper pour effectuer un grand nettoyage du lit du ruisseau. Les fortes précipitations des derniers mois avaient entraîné une accumulation de branches et de troncs, formant des barrages naturels. Ces obstructions provoquaient régulièrement des inondations sur le chemin piétonnier, rendant la promenade difficilement praticable et accélérant l'érosion des berges.

Leur intervention s'est faite avec le plus grand respect du milieu naturel. Chaque étape a été soigneusement planifiée afin de préserver les racines des arbres et de maintenir la structure du lit du ruisseau, tout en éliminant les éléments perturbateurs.

Le Marquet est toujours prêt à vous accueillir dans les meilleures conditions : que ce soit pour une balade paisible, un moment de contemplation ou un entraînement sportif, ce lieu retrouve sa fonction de havre de paix et de nature pour toutes et tous.

Réfection des chemins communaux : pour une mobilité douce et durable

Lors de ses séances en 2024, la commission infrastructures a décidé de répondre aux demandes exprimées par les habitants en engageant une série de travaux de réfection sur plusieurs chemins communaux. Cette initiative s'inscrit dans une volonté d'améliorer les trajets à pied, à vélo ou à cheval, mais aussi de faciliter l'accès aux cultures pour les agriculteurs.

Un montant spécifique a été alloué dans le budget 2024 pour lancer ces travaux. Deux priorités ont été retenues cette année : le chemin du Marquet et

celui de la Carpendelière, qui ont fait l'objet d'une attention particulière.

Afin de poursuivre cette démarche en 2025, des crédits supplémentaires sont déjà prévus au budget pour la remise en état d'autres tronçons, dont le chemin du canal ainsi qu'un chemin encore sans nom, mais tout aussi essentiel.

Ces efforts visent non seulement à renforcer la sécurité et le confort des usagers, mais aussi à favoriser les connexions entre les différents quartiers et espaces agricoles de notre commune, dans un esprit de lien et de cohérence territoriale.

La commission infrastructures reste à l'écoute des suggestions et préoccupations de la population afin de poursuivre, ensemble, l'amélioration de notre cadre de vie. Continuons à faire de Collex-Bossy une commune agréable à vivre... et à parcourir.

Sécurité piétonne renforcée à la route de l'Etraz : un nouveau trottoir franchissable

En réponse aux préoccupations exprimées par l'Association des parents d'élèves (APE) ainsi que par plusieurs habitants, le Conseil municipal a validé, lors de sa séance du 30 janvier 2024, le projet de création d'un trottoir franchissable le long de la route de l'Etraz, aux numéros 27 à 33.

Ce nouvel aménagement a pour objectif de renforcer la sécurité des piétons, tout en facilitant les déplacements dans une zone particulièrement fréquentée. Afin de limiter l'impact sur la circulation et les usagers, les travaux ont été planifiés pendant la semaine de vacances scolaires d'octobre. Ce choix stratégique a permis de minimiser les perturbations tout en garantissant une intervention rapide et efficace.

Malgré quelques inconvénients inévitables liés au chantier, l'entreprise en charge des travaux publics a su faire preuve de rigueur et de réactivité afin de garantir la bonne conduite du projet dans les délais impartis.

Routes et emplacements communaux

Nous tenons à adresser nos sincères remerciements aux habitants concernés pour leur patience et leur compréhension durant cette période. Leur soutien et leur collaboration ont été essentiels à la réussite de cette opération.

Cette nouvelle infrastructure représente bien plus qu'un simple aménagement : elle incarne notre engagement permanent en faveur de la sécurité, du confort et de la qualité de vie à Collex-Bossy.

Columbarium : un projet retardé, désormais achevé

Le projet d'agrandissement du columbarium avait été lancé dans le but de répondre aux besoins croissants de la commune en matière de sépultures cinéraires. L'autorisation de construire, délivrée le 4 octobre 2022 pour une validité de deux ans, avait permis de lancer officiellement les démarches.

À la suite de la délibération favorable du Conseil municipal en date du 23 avril 2024, les travaux ont débuté le 9 septembre 2024, avec pour objectif une finalisation à la fin du mois d'octobre. Malheureusement, un incident est survenu lors de la livraison du marbre, arrivé endommagé sur le chantier, ce qui a conduit à une interruption imprévue des travaux.

La réception d'un nouveau marbre n'ayant pas pu être assurée rapidement, la commune a été contrainte de reporter l'achèvement du chantier à l'année suivante.

Nous sommes heureux d'annoncer que la pose du marbre a été finalisée au début de l'année 2025, permettant ainsi de clôturer ce projet avec le soin et la qualité attendus.

Éclairage nocturne communal

Durant les hivers 2020-2021 et 2022-2023, la Commune a procédé à une phase pilote d'extinction de l'éclairage public nocturne, entre 1h et 5h du matin, sur les chemins de la Fruitière, de la Rosière ainsi que sur le parking communal.

Après un bilan très positif, la décision a été prise d'étendre cette extinction nocturne à de nouveaux secteurs dès le 4 février 2023, avec les mêmes horaires.

Cette mesure a été réitérée durant l'hiver 2023-2024, confirmant l'engagement de la Commune en faveur des économies d'énergie et de la protection de la biodiversité nocturne.

Les secteurs concernés par cette extinction nocturne sont les suivants :

- > Hameau de Mâchefer
- > Route de Vireloup
- > Chemin des Chaumets
- > Ruelle Saint-Clément
- > Chemin Marc-Emery
- > Route d'Ornex
- > Route de la Bâtie, en coordination avec la commune de Versoix

La Commune de Collex-Bossy a été identifiée, pour le canton, comme commune pilote dans le cadre d'un projet d'extinction nocturne de l'éclairage public cantonal.

Modernisation énergétique des bâtiments communaux

L'été 2024 a marqué une étape importante dans la transformation des bâtiments publics de la commune de Collex-Bossy. Trois lieux clés – l'école primaire, le centre communal et l'auberge – ont bénéficié de travaux d'amélioration attendus de longue date, dans le but d'offrir davantage de confort aux usagers tout en renforçant la performance énergétique.

À l'école et au centre communal, des luminaires LED intelligents ont été installés dans les couloirs et les salles de classe. Équipés de capteurs de luminosité et de présence, ces éclairages s'ajustent automatiquement à la lumière naturelle disponible et à l'occupation des espaces. Résultat : un éclairage optimal pour les élèves, les enseignants, les employés communaux et les habitants, le tout avec une consommation électrique réduite.

Ces nouveaux aménagements modernisent l'environnement de travail et d'apprentissage, le rendant à la fois plus agréable et plus durable. Ils s'inscrivent pleinement dans la stratégie de transition énergétique menée par la commune.

Cependant, ces améliorations techniques ne remplacent pas les bonnes habitudes individuelles : allumer uniquement lorsque c'est nécessaire et ne pas oublier d'éteindre en quittant une pièce restent des gestes simples mais essentiels pour une gestion responsable de l'énergie.

Archives

Archives communales

Les archives communales représentent un patrimoine essentiel pour la mémoire collective et l'histoire de la commune. Elles conservent les documents officiels, administratifs, juridiques et historiques qui témoignent de la vie locale, des décisions prises, des événements marquants et des évolutions au fil du temps. Une bonne gestion et conservation des archives garantit la transparence administrative, facilite le travail des élus et des services, et permet aux habitants d'accéder à des informations précises sur leur commune.

Par ailleurs, les archives sont un outil précieux pour les recherches généalogiques, historiques ou urbanistiques, renforçant ainsi le lien entre passé, présent et avenir de la collectivité.

Disposer d'un local adapté et conforme est donc fondamental pour préserver ces documents dans des conditions optimales, éviter leur détérioration, et assurer leur consultation pour les générations futures.

Déménagement des archives

Après plusieurs années d'attente et de demandes répétées de la part de l'État, la commune de Collex-Bossy a enfin pu procéder en juin 2024 au déménagement de ses archives vers un nouveau local répondant aux exigences de conformité, d'aération et d'espace. Ce nouveau local, spacieux et adapté, permet désormais une meilleure conservation des documents essentiels à la mémoire et à la gestion communale.

Ce projet d'envergure n'aurait pu aboutir sans l'aide précieuse de deux jeunes engagés de la commune, Alexandre Weber et Elody Garcia, qui ont apporté leur énergie tout au long de cette opération délicate.

Le déménagement s'est avéré particulièrement complexe, notamment en raison du poids important de certains cartons et des contraintes liées à la manipulation des documents. Par ailleurs, un travail rigoureux de tri et de classement a été effectué, selon la typologie des documents et conformément au plan de classement exigé par l'État de Genève.

Sous la supervision attentive de la responsable des Archives de la commune, cette étape majeure marque une avancée importante pour la gestion administrative locale, tout en assurant la pérennité et la sécurité des archives communales.

Un travail important de traitement et de valorisation des archives reste toutefois à entreprendre, qui sera mené avec l'appui d'un expert en archivistique afin d'assurer une gestion optimale du fonds communal.

Nettoyage annuelle des bâtiments communaux

Chaque été, alors que la majorité des activités ralentissent, un travail de fond essentiel s'opère dans l'ombre: le grand nettoyage des bâtiments communaux. Ce chantier annuel a été mené avec efficacité et rigueur par les deux responsables des bâtiments communaux, Olga et Carlos, épaulés par deux personnes supplémentaires venues renforcer l'équipe pour l'occasion, Elody et Abel.

Durant tout le mois de juillet, ils ont œuvré sans relâche: tri des espaces de stockage, nettoyage en profondeur des sols, murs, mobiliers, vérification des installations, tout y passe pour assurer un entretien optimal des lieux publics. Ce travail, souvent invisible, garantit des infrastructures propres, sûres et accueillantes pour les usagers tout au long de l'année.

Ces opérations ne se limitent pas à une simple remise en ordre: elles participent à la préservation du patrimoine bâti communal, évitent l'usure prématurée des équipements, et contribuent au bien-être des associations, écoles, habitants et services qui utilisent ces espaces quotidiennement.

La Commune tient à remercier chaleureusement ces agents pour leur engagement exemplaire, leur discrétion, leur régularité et leur professionnalisme. Leur travail, souvent réalisé en coulisses, est pourtant indispensable au bon fonctionnement de notre vie collective.

Tableaux interactifs: Une école connectée à l'avenir

L'école de Collex-Bossy a franchi une étape importante dans son développement technologique et pédagogique avec l'installation, durant les vacances d'août 2024, de trois nouveaux tableaux interactifs. Cette initiative s'inscrit dans un projet communal ambitieux, aligné sur les orientations du Département de l'instruction publique (DIP), et marque un tournant pour l'établissement scolaire.

Ces équipements de dernière génération transforment les pratiques en classe en facilitant une interaction dynamique entre les enseignants et les élèves. Grâce à l'intégration de ressources multimédias, d'activités collaboratives et d'outils visuels stimulants, ces tableaux favorisent une pédagogie active, différenciée et engageante.

Les enseignants soulignent la facilité d'utilisation de ces supports et saluent les nouvelles perspectives qu'ils offrent pour diversifier les approches pédagogiques et renforcer la participation des élèves.

Ce projet s'inscrit dans la continuité de l'installation d'un premier tableau interactif, opérée en 2023. Le total s'élève donc désormais à quatre tableaux pour l'ensemble de l'école. Cette réalisation est le fruit d'une collaboration étroite entre la commune, les enseignants et le DIP, répondant aux besoins concrets du terrain tout en respectant les standards éducatifs en vigueur. Un pas de plus vers une école résolument tournée vers l'avenir.



Le budget 2024 établi par l'Exécutif et adopté par le Conseil municipal a permis la réalisation des actions planifiées et convenues entre la Mairie et le Conseil municipal.

Les comptes 2024 de la commune de Collex-Bossy bouclent sur un excédent de revenus du compte de résultats de 199'520.17 F. Par rapport au budget voté, il apparaît que les revenus sont supérieurs de 5%, alors que les charges ordinaires sont inférieures de 10%. Si l'on compare les comptes 2024 avec les comptes de l'année précédente, les charges d'exploitation sont en hausse de 7% et les revenus en baisse de 11%. Un amortissement supplémentaire de 500'000 F a pu être comptabilisé sur l'exercice 2024.

Malgré des revenus fiscaux en baisse par rapport à l'année précédente, la commune a pu réaliser un exercice bénéficiaire grâce notamment aux différentes péréquations intercommunales qui totalisent des revenus d'environ un million de francs, soit près de 20% du total des revenus communaux.

Le centime additionnel reste inchangé à 46.

Comptes de fonctionnement 2024 (en francs)

> Total des charges	5'182'112
> Total des revenus	5'381'632
> Excédent de revenus	199'520

Budget de fonctionnement 2025 (en francs)

> Total des charges	5'493'683
> Total des revenus	5'394'524
> Excédent de charges	99'159

Compte de fonctionnement (en francs)

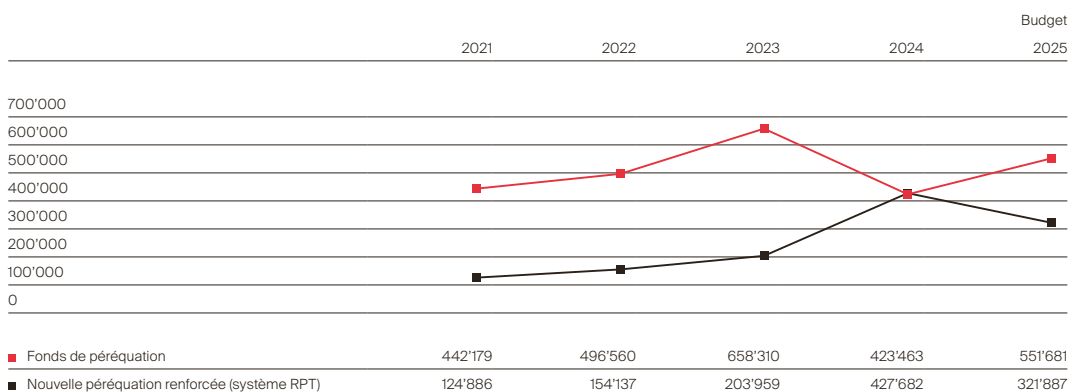
Fonction	Description	Budget 2024	Comptes 2024	Réalisé/budget 2024	Comptes 2023
Charges					
0	Administration	2'175'011	2'605'871	119%	1'940'742
1	Sécurité	309'931	335'394	108%	288'451
2	Formation	578'933	578'252	100%	511'008
3	Culture, sports et loisirs	440'523	349'829	79%	557'456
4	Santé	2'000	2'300	115%	7'000
5	Social	573'490	521'186	90%	534'687
6	Transports	288'155	263'352	91%	381'193
7	Environnement	450'866	346'144	76%	334'106
9	Impôts et finance	362'138	179'781	49%	318'718
	> Frais de perception 3%	110'000	128'014	116%	168'203
	> Rétrocession France	19'638	16'758	85%	20'936
		5'181'047	5'182'112		4'873'362

Revenus					
022	Administration générale	1'000	36'355	3'635%	40'677
029	Immeubles PA	31'000	43'544	140%	42'561
1	Sécurité	9'000	13'912	154%	9'564
2	École	21'174	22'661	107%	21'174
3	Culture, Sports et loisirs	2'000	4'055	202%	16'755
5	Social	31'551	66'055	209%	60'649
6	Trafic	2'000	6'665	333%	8'311
7	Environnement	46'000	28'770	62%	32'932
8	Économie	45'000	52'690	117%	51'755
9	Impôts et patrimoine financier	4'912'216	5'106'921	103%	5'759'306
	> Personnes physiques	3'613'024	3'709'166	102%	4'316'145
	> Personnes morales (sociétés)	12'006	21'955	183%	7'740
	> Péréquations intercommunales	427'682	427'682	100%	658'306
		5'100'941	5'381'632		6'043'685

Bilan au 31 décembre (en francs)

Description		2024	2023
Actif			
Patrimoine financier	Liquidités	1'827'265	6'931'624
	Comptes courants, transitoires	295'665	213'027
	Impôts à encaisser	1'741'899	1'939'668
	Immeubles et placements	21'512'058	17'514'688
Patrimoine administratif	Investissements à amortir	882'963	1'103'945
	Subventions d'investissement	1'394'751	1'351'928
	Participations (BCGE, SIG, Coficoge)	490'451	490'451
		28'145'053	27'482'169
Passif			
Fonds engagés	Engagements courants	2'060'894	1'621'074
	Provisions	335'044	311'500
	Fonds PC + infrastructure	65'775	65'775
Fonds propres	Fortune	25'683'340	25'483'820
		28'145'053	27'482'169

Évolution de la péréquation intercommunale (en francs)



- Plus d'information sur le site internet des affaires communales :
- > www.ge.ch/données-financières-communes-genevoises

Patrimoine financier communal

Ferme Gindre-Constantin

L'inauguration de la ferme Gindre-Constantin en 2024 a marqué une étape importante pour Collex-Bossy. Ce projet, à la croisée des chemins entre valorisation du patrimoine, innovation sociale et gestion durable des biens communaux, illustre avec force la manière dont un investissement réfléchi peut générer une véritable valeur ajoutée pour la collectivité.

Les réactions enthousiastes recueillies lors de l'ouverture – « Impressionnant! Super! Trop beau! Incroyable! Une réussite! » – témoignent de l'attachement des habitantes et habitants à ce lieu emblématique, ainsi que de leur adhésion au projet tel qu'il a été pensé: un équilibre réussi entre tradition et modernité.

Cette rénovation exemplaire est le fruit d'une gestion patrimoniale ambitieuse. Grâce à un pilotage rigoureux, les architectes ont su préserver l'authenticité du bâtiment tout en y intégrant les fonctionnalités nécessaires à ses futurs usages. Les travaux, réalisés avec soin, ont permis de préparer le site pour accueillir une diversité d'activités dans un cadre durable et harmonieux.

L'exploitation du site a été confiée à l'entreprise Voisins Sàrl Collex-Bossy, via un bail commercial à loyer. Cette décision s'inscrit dans une stratégie de mise en valeur financière du patrimoine communal, tout en garantissant une utilité publique. Les locaux abriteront:

- > des espaces de co-working et co-living,
- > une guinguette,
- > un café et un carnotzet,
- > des salles à louer,
- > un espace de jeux pour enfants.

Ce modèle hybride, mêlant initiative privée, ancrage local et ouverture culturelle, assurera à la Commune un retour durable sur investissement, aussi bien en matière de finances publiques que de cohésion sociale.

Enfin, la ferme Gindre-Constantin devient également un lieu de rencontre et de dynamisme pour le territoire, contribuant à l'attractivité de Collex-Bossy et à la valorisation de son image. Ce projet patrimonial n'est pas seulement un chantier réussi; il s'impose désormais comme un vecteur économique, culturel et social d'envergure, au service des générations présentes et futures.



COFICOGE et Raiffeisen

La commune possède une part sociale de 500 F à la COFICOGE (Coopérative financière des communes genevoises), et une autre de 200 F à la Banque Raiffeisen de Versoix.

Les Chênes Verts

Une part sociale d'une valeur nominale de 500 F permet de participer aux assemblées de la société coopérative « Les Chênes Verts », propriétaire de l'immeuble multi-génération, pour lequel la Commune a cédé en droit de superficie un terrain à la route de Collex pour une durée de 35 ans avec échéance en 2035.

BCGE et SIG

La commune de Collex-Bossy est engagée dans le capital de la Banque cantonale de Genève et dans le capital de fondation des Services industriels de Genève.

Information

La Mairie accorde une grande importance à l'accès à l'actualité communale par ses administrés. La communication et l'information se font grâce à divers canaux.

Collex-Bossy infos

Le journal communal est publié quatre fois par an, fournissant une couverture détaillée des événements et activités de la commune. En 2023, cependant, il est sorti trois fois, à savoir au printemps, en automne et en hiver. Destiné à tous les foyers de la commune, il sert de principal canal d'information pour tenir les résidents au courant des dernières nouvelles et initiatives locales. Le journal est imprimé à Genève, sur du papier FSC 100% recyclé.

Site internet

Le site web de la commune www.collex-bossy.ch est le média à favoriser pour une information instantanée. Il est tenu à jour quotidiennement en ce qui concerne l'actualité communale, donne accès à des documents de base tels que les procès-verbaux du Conseil municipal et toute la communication publiée par la mairie : journaux communaux, rapports administratifs, tout-ménages, règlements et informations pratiques.

Page Facebook

La commune de Collex-Bossy vous invite à vous connecter à notre page Facebook officielle pour rester informé des dernières actualités et événements locaux. Partagez vos expériences, photos et idées avec la mairie. En publiant sur cette page, votre participation contribue à renforcer le lien entre les résidents et à promouvoir le dynamisme de notre commune.

Tous-ménages

En 2023, 23 tous-ménages d'informations ou d'invitations de la population dont 12 tous-ménages liés à la saison culturelle (Chapelle de Collex) ont été distribués.

Rapport annuel administratif et financier

Le rapport annuel est publié annuellement conformément à la loi sur l'administration des communes. Les citoyens peuvent en obtenir une version papier sur demande, tandis que la version électronique est disponible en téléchargement sur le site internet de la commune.

« Ma commune, mon quotidien »

Cette campagne de communication, mise en place par l'Association des communes genevoises, vise à informer sur les différentes missions effectuées effectuées par les communes.

Locations de salles

Prestation offerte par la mairie aux habitants de Collex-Bossy.

Cartes d'identités

Prestation déléguée par l'Office cantonal de la population, les cartes d'identités peuvent être commandées en mairie. Cette prestation marque ainsi une avancée significative dans la simplification des procédures administratives. En 2024, 45 cartes d'identités ont été délivrées via le guichet communal. Il est à noter que cette mesure ne concerne que les cartes d'identité. La délivrance des passeports demeure exclusivement sous la responsabilité de l'Office cantonal de la population.

Documents Office cantonal de la population

Depuis quelques années déjà, le canton a donné aux communes la tâche de pouvoir établir pour les citoyens suisses certaines prestations :

- > Délivrance d'attestation de domicile
- > Changement d'adresse sur le territoire cantonal
- > Départ pour un autre canton ou à l'étranger
- > Arrivée sur le territoire genevois

Médailles de chiens

Tous les chiens âgés de plus de 6 mois enregistrés sur le canton de Genève doivent être porteur de la marque de contrôle. En 2024, quelques 125 médailles de chiens ont été vendues.



Tous les renseignements, tels que :

- > Carte d'identité
- > Passeport
- > Passeport provisoire
- > Loi sur le séjour et l'établissement des confédérés
- > Office cantonal de la population
- > Service des légalisations
- > École
- > Restaurant scolaire
- > Petite enfance
- > Centre d'action sociale
- > Sécurité
- > Poste de police de Versoix
- > Ramonage
- > Autorisation pour manifestation publique
- > Voirie
- > Occupation du domaine public
- > Subventions Eco 21
- > Procédés de réclame
- > Subventions TPG
- > Tailles des haies
- > Offre d'emploi

se trouvent sur www.collex-bossy.ch ou peuvent être obtenus à la mairie.

Ils procèdent également à la plantation de fleurs, à la tonte de l'herbe, au désherbage, à l'entretien des cheminements. Ils veillent à la bonne conformité de la pose de monuments effectuée par les marbriers.

État civil

L'arrondissement de l'état civil « Rive droite du lac », dont le siège se trouve à Pregny-Chambésy, réunit les communes de Bellevue, Céligny, Collex-Bossy, Genthod, Grand-Saconnex, Pregny-Chambésy et Versoix.

En 2024, à Collex-Bossy, 6 personnes ont obtenu la nationalité genevoise et suisse. Un mariage a été célébré.

Les membres de l'Exécutif sont habilités à célébrer les mariages civils.

- Pour plus d'informations :
- > Arrondissement de l'état civil
47 route de Pregny
1292 Pregny-Chambésy
022 758 03 20 / 21
etatcivil@pregny-chambesy.ch
www.pregny-chambesy.ch

Cimetière

Le cimetière de Collex-Bossy accueille aussi bien des concessions que des urnes funéraires. Ces dernières peuvent être déposées soit sur une tombe existante, soit au columbarium, soit au jardin du souvenir. Le Service de la voirie se charge d'entretenir le cimetière et d'accomplir des travaux suivants :

- > La creuse de fosses lors des inhumations
- > La pose de cadre après les inhumations, dans la mesure de disponibilité
- > La désaffectation des tombes
- > Divers renseignements aux familles

En 2024, la mise à jour des concessions s'est poursuivie. La visite personnalisée chez les familles a permis un contact direct afin de connaître leurs intentions quant aux concessions échues.

Déchets ESREC Chânat

Les apports des particuliers sont gratuits et non limités. Les apports des artisans et les commerçants ne sont pas acceptés. Il est formellement interdit de déposer des déchets hors des emplacements prévus à cet effet ou en dehors de l'enceinte.

Matériel récupéré : Déchets encombrants, ferraille, matériel électrique, électronique de bureau, cartouches toner, tubes néon, déchets spéciaux, bois, gravats, déchets de jardins, huile végétale, huile minérale, pneus déjantés, batteries, piles, textiles, verre, pet, alu, fer-blanc, papier, carton, capsules de café.

L'ESREC des Chânat reprend le petit électroménager, les écrans et les appareils électroniques qui sont encore en état de marche pour leur offrir une nouvelle vie. Ces appareils seront repris par les

Renseignements pratiques

Établissements publics pour l'intégration (EPI) de Genève pour être testés, nettoyés dans leurs ateliers d'insertion et remis sur le marché auprès de partenaires caritatifs pour poursuivre leur seconde vie.

Cette initiative, proposée par le programme éco21 de SIG et l'État de Genève, vise à éviter que les appareils ne deviennent des déchets et ainsi, à préserver le climat et les ressources tout en privilégiant une économie locale et solidaire.

Les matériaux suivants ne sont pas acceptés : Ordures ménagères, cadavres d'animaux, déchets d'origine hospitalière, médicale ou paramédicale, épaves de voitures, déchets industriels, déchets d'amiante, déchets spéciaux des artisans et des commerces.

Les déchets professionnels ne sont pas acceptés à l'Espace de récupération des Chânats. Les micro-entreprises communales qui s'acquittent de la taxe liée à la suppression de la tolérance communale en matière de levée gratuite des déchets urbains incinérables peuvent utiliser les éco-points communaux pour procéder au tri de leurs déchets.

- Pour plus d'informations :
- > ESREC
- Info-Service 022 546 76 00

Entretien des espaces privés

La Mairie rappelle les dispositions de la loi sur les routes (L 110) : « Les propriétaires sont tenus de couper jusqu'à une hauteur de 4.50 mètres au-dessus du niveau de la chaussée toutes branches qui s'étendent sur la voie publique. Les haies ne peuvent excéder une hauteur de deux mètres. » et ne doivent pas déborder sur le domaine public.

Les parcelles et les banquettes herbeuses doivent être nettoyées et entretenues régulièrement.

À travers la loi et le règlement cantonal sur la promotion de l'agriculture, il est stipulé que les exploitants agricoles dont les parcelles sont envahies par des organismes nuisibles sont tenus de les éliminer. Il s'agit notamment des chardons.

- Les plantes invasives sur domaine privé sont à détruire :
- > www.ge.ch/entretenir-mon-jardin/plantes-exotiques-envahissantes

Feux de jardins

En vertu de la loi sur la gestion des déchets (L120), entrée en vigueur en 1999, la population est informée que les feux de jardins sont strictement interdits sur le territoire du canton de Genève lorsqu'une collecte de déchets organiques est organisée par la Commune.

Souffleuses à feuilles

Les souffleuses à feuilles sont fréquemment employées pour l'entretien des espaces publics et privés durant la période automnale et hivernale. Leur utilisation est cependant bruyante et peut fortement incommoder le voisinage. C'est pour cette raison qu'à Genève l'emploi de ces appareils est régi par la loi (Règlement sur la salubrité et la tranquillité publiques (RSTP), article 34). Celle-ci prévoit notamment une période autorisée calquée sur la saison des feuilles mortes.

L'utilisation des souffleuses à feuilles dont le fonctionnement n'est pas silencieux est autorisée uniquement du 1^{er} octobre au 31 janvier, du lundi au vendredi entre 8h et 19h et le samedi entre 9h et 18h. Par ailleurs, quelle que soit la saison, l'emploi de ces appareils n'est pas autorisé le dimanche et les jours fériés.

Autorisation pour travaux et dépôt sur la voie publique

Aucune tranchée pour l'installation ou la réparation de canalisations, égouts, eau, gaz, électricité, etc. ne peut être faite sur le domaine public communal sans une autorisation écrite de la Mairie.

Aucun matériel, quel qu'il soit, ne peut être déposé sur le domaine public communal sans autorisation préalable écrite de la Mairie.

Autorisations de manifestations publiques et des procédés de réclame

La Mairie est seule compétente pour délivrer les autorisations pour les manifestations publiques organisées sur le territoire communal, conformément à la Loi sur la restauration, le débit de boissons, l'hébergement et le divertissement (LRDBHD). La demande doit être effectuée au minimum 30 jours avant l'événement. La mairie est aussi compétente pour autoriser l'exploitation de terrasses et buvettes. Les procédés de réclame (panneaux, banderoles, etc.) situés sur le domaine public ou visibles depuis le domaine public sont soumis à autorisation communale.

- Pour toute demande d'autorisation de manifestation (e-démarche):
- > www.ge.ch/demander-autorisation-manifestation

Chiens

Les chiens doivent être tenus en laisse dans tout l'espace du centre communal, jeux d'enfants et école. Ils sont interdits au cimetière et dans les bâtiments communaux. Ils sont aussi interdits dans les cultures agricoles.

Tout détenteur doit prendre les précautions nécessaires afin que son chien ne puisse lui échapper, blesser, menacer ou poursuivre le public et les animaux, ni porter préjudice à l'environnement, notamment aux cultures, à la faune et flore sauvages. Il est demandé de ne pas laisser les chiens souiller les trottoirs, les parcs, les cultures agricoles ou les bandes herbeuses près des habitations. En forêt, les chiens doivent être tenus en laisse du 1^{er} avril au 15 juillet (www.ge.ch/detenir-chien/regles-promener-son-chien).

Piscines

Les produits de traitements utilisés pour la désinfection des eaux des piscines (hypochlorite de sodium, eau de javel, acide chlorhydrique, etc.) sont toxiques. Leur manipulation et leur élimination

nécessitent certaines précautions afin d'éviter toute atteinte aux personnes ou à l'environnement. Vu la loi fédérale sur la protection des eaux (LEaux) et son ordonnance d'application (OEaux), les propriétaires de piscines familiales sont tenus de respecter certaines mesures, notamment de vider l'eau du bassin dans les eaux usées. Les restes de produits de traitement sont des déchets spéciaux qui doivent être retournés au fournisseur ou déposés dans l'un des trois espaces récupération (ESREC) de Châtillon, de la Praille, ou des Chânaves.

Depuis l'entrée en vigueur de l'ordonnance sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessible au public le 1^{er} mai 2017, les eaux de baignade et de piscines sont désormais considérées comme des objets usuels (www.ge.ch/qualite-eau-installations-baignade-piscine).

- Pour plus d'informations:
- > SCAV
022 546 56 00
scav@etat.ge.ch

Déneigement

Les employés communaux procèdent au déneigement des voies prioritairement utilisées par les TPG, puis des routes et trottoirs communaux.

Chaque propriétaire est tenu de déneiger son pas de porte et le trottoir d'accès afin d'assurer sa sécurité et celle des autres usagers.



- > AJA – Association Jeunes Actions
- > Amicale de pétanque
- > Amicale des pompiers
- > Association des parents d'élèves
- > Association du restaurant scolaire
- > Association pour la sauvegarde des intérêts de Collex-Bossy et de ses environs (ASICBE)
- > Badminton mixte
- > Chœur de la Prêle
- > Chœur Epsilon
- > Club de tennis de table
- > Compagnie des sapeurs-pompiers
- > Confrérie de l'Épée de Bossy sur Collex
- > Cours de musique
- > Cours de Pilates, Zumba
- > Football club de Collex-Bossy
- > Gymnastique dames
- > Harmonie de Genthod-Bellevue
- > Judo Ju Jitsu club de Collex-Bossy
- > Paroisse catholique de Collex-Bossy
- > Paroisse protestante des 5 communes
- > Ski club de Bellevue, Collex-Bossy et Genthod
- > Société de laiterie de Bossy
- > Société de sauvetage de Bellevue-Genthod
- > Union des paysannes

Cette liste n'est pas exhaustive.

- Plus de renseignements :
- > www.collex-bossy.ch

Édition

Mairie de Collex-Bossy

Rédaction et coordination

Margarida Barros

Photographie

Adrien Schulz

Mairie de Collex-Bossy

Graphisme

Z+Z, www.zplusz.ch

Impression

Atar Roto Presse SA

Imprimé en Suisse à 50 exemplaires
sur papier FSC 100% recyclé

Mairie de Collex-Bossy

199 route de Collex
1239 Collex-Bossy
022 959 77 00
info@collex-bossy.ch
www.collex-bossy.ch

**Heures d'ouverture
et permanence téléphonique**

Lundi et vendredi de 8h à 12h
Mardi et jeudi de 15h à 18h
Fermé les vendredis
des vacances scolaires

